

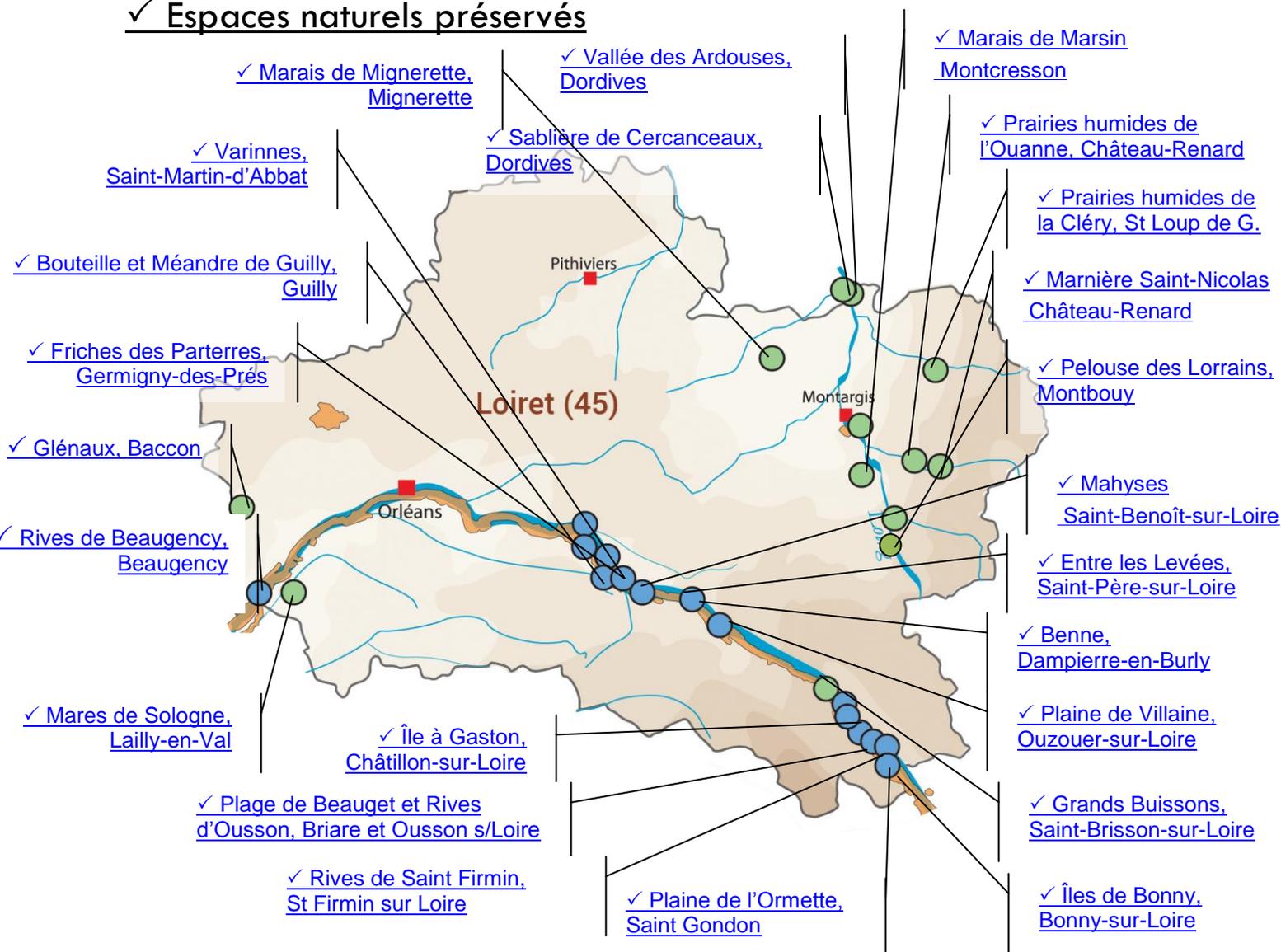
Rapport d'activités 2017

Assemblée générale – 21 avril 2018



Département du Loiret
Délégué départemental : René Rosoux

✓ Espaces naturels préservés



Cliquez sur le site naturel de votre choix

✓ Actions transversales ou hors site : Natura 2000, Pasto'Loire

Sablère de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année.



PROTÉGER

Des entretiens menés par le Conservatoire avec l'équipe municipale ont permis de présenter le projet associatif et les actions prévues sur le site.



GÉRER

Les deux éleveurs en convention avec le Conservatoire ont effectué chacun 4 mois de pâturage. M. Vercruyssen a fait pâturer 12 vaches suitées et un taureau sur 16 ha. M. Chartrou a quant à lui fait pâturer 11 vaches suitées avec un taureau sur 10 ha. La troupe de huit Angus, une petite vache Écossaise rustique, arrivée l'année dernière, s'est bien adaptée au site et pâture avec le reste du troupeau. Il a également réalisé un broyage d'entretien sur une parcelle close le long de l'autoroute à la suite du passage du troupeau.

L'Association d'insertion Pour l'Avenir du Gâtinais Et de ses Habitants (APAGEH) a réalisé l'entretien du sentier.

Il est à noter le niveau particulièrement élevé des actes de malveillance sur ce site : vandalisme des équipements, braconnage (chasse et pêche), destruction de clôtures. Pour y remédier, un projet d'ouverture de la pêche sur la sablière est à l'étude. En contrepartie de la création d'un parcours labellisé, le site entrerait alors dans le champ de compétences des gardes des Fédérations de pêche du Loiret et de la Seine-et-Marne.

Les autorités compétentes ont été saisies par le Conservatoire pour établir un plan de contrôle coordonné.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre par un sentier de 7 km faisant le tour de la sablière agrémenté de passerelles, de panneaux d'informations et d'un observatoire ornithologique intéressant surtout l'hiver. L'entretien du sentier de découverte a été réalisé par l'APAGEH qui a réalisé quatre passages tout au long de l'année, cumulant un peu plus de 16 km d'entretien. Il consiste en des travaux d'entretien du sentier par débroussaillage, taille et bûcheronnage des ligneux et la remise en état des infrastructures existantes (panneaux d'informations et supports, barrières...).

Animations publiques :

Le Conservatoire, en partenariat avec la commune de Dordives a programmé deux animations grand public sur le site.

- Le samedi 10 Juin, les visiteurs ont été amenés à découvrir les reptiles et principalement les serpents de la Sablière de Cercanceaux. Ce sont 28 personnes qui ont fait le déplacement.
- Organisées dans le cadre de la Nuit des chauves-souris, une animation nocturne a été suivie par 20 personnes soucieuses de préserver les chiroptères.

Information du public :

Diffusion du livret à Dordives, où il est longuement fait mention du site naturel préservé, publié par la mairie. En décembre 2017, un article a été proposé pour le bulletin municipal « Perspectives ».
La Sablière de Cercanceaux figure aussi

- sur le site internet de la ville de Dordives :

<http://www.dordives.com/index.php/vie-culturelle/cercanceaux>

- sur le site internet de Comité départemental de tourisme du Loiret :

https://www.tourismeloiret.com/fr/diffusio/nature/la-sabliere-de-cercanceaux-dordives_TFOPNACEN045FS0006B

- sur le site internet Patryst, la culture à la carte :

<http://www.patryst.com/fr-FR/curiosities/3069-l-espace-naturel-preserve-de-cercanceaux>

<http://www.patryst.com/fr-FR/curiosities/3091-observatoire-ornithologique-cercanceaux>

- dans le Petit Futé du Loiret :

<http://www.petitfute.com/v10967-dordives-45680/c1173-visites-points-d-interet/c974-site-naturel/96689-la-sabliere-de-cercanceaux.html>

Communication et articles de presse : Sélection non exhaustive

Les reptiles, mal-aimés des campagnes

L'Éclaireur du Gâtinais (Seine et Marne)

21 Jun 2017 +1 similaires



À la faveur d'une sortie reptiles organisée par Les Écailles de Cercanceaux, la ville de Dordives en la personne de Christian Monin, conseiller délégué développement durable, et le Conservatoire des espaces naturels de la région, une trentaine de personnes est allée à la rencontre de ces animaux. Challenge personnel pour vaincre sa peur ou curiosité envers des animaux mal connus, qu'importe ; couleuvres et vipères ont cessé de lézarder dans les fourrés pour se faire admirer. L'animateur présenta quelques

très beaux spécimens, en détailla le mode de vie, rétablissant ainsi les idées justes en matière de danger, de superstition vis-à-vis de ces animaux souvent décriés.

TC Ajouter un commentaire

Partager Comment... Save Plus

Pour Contre

L'Éclaireur du Gâtinais (Seine et Marne)
21 Jun 2017 (31)

Les Gléniaux, Baccon

Conservateur : Hervé Guiny



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année sur le site.



PROTÉGER

Il n'y a pas eu d'acquisition cette année. Les relations avec CEMEX restent très bonnes et très constructives. Un projet d'acquisition d'environ 16 ha de terrains appartenant à CEMEX est à l'étude pour une concrétisation en 2019.



GÉRER

La coupe des inflorescences des chardons des parcelles concernées a été réalisée en régie. La moitié du site a été broyée avec exportation par Cirade Environnement.



VALORISER

Découverte libre :

Carrière en exploitation, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec la société Cemex a été suivie par 10 personnes malgré les fortes précipitations et une absence d'orchidées sur le site.

Information du public :

Les Gléniaux figurent sur le site internet du Guide tourisme France :

<http://www.guide-tourisme-france.com/VISITER/les-gleniaux--baccon-30135.htm>

Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

On note un bon retour des chiroptères un an après la pose des grilles ; une diversité et un nombre d'animaux montrant une réutilisation de la cavité : 12 chiroptères (5 Murins à moustaches, 5 Murins de Daubenton et 2 Murins de Natterer). À noter également un léger biais concernant la date de comptage avec une température extérieure de 4°C et aucune gelée de nuit depuis la mi-janvier (moyenne à 3°C en nuit) ainsi qu'une température en cavité de 10°C. Un autre passage a été effectué le 20 août : température en cavité de 12°C et présence de deux Grands rhinolophes.



PROTÉGER

Le site ne bénéficie pas d'investigations foncières supplémentaires.



GÉRER

L'entrée de la marnière a été débroussaillée pour en faciliter l'accès.



VALORISER

Découverte libre :

Non sécurisé, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

Lors de la Nuit européenne de la chauve-souris, la traditionnelle animation sur les chiroptères a réuni 19 personnes qui ont assisté à une présentation en salle suivie d'un parcours dans la ville permettant l'écoute des chauves-souris et une visite de la cavité.

Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien Deflandre*



CONNAÎTRE

Damien Deflandre, Conservateur bénévole du site, effectue un suivi continu de la faune et de la flore, et transmet des données via la plateforme SICEN.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre-Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage ovin par le troupeau de M. Daligaux. Pendant six mois, entre cinq et dix animaux ont parcouru le site.

Suite à l'initiative de Damien Deflandre, un groupe de dix élèves de la MFR de Gien est venu réaliser une fauche avec exportation sur le coteau des Grands Buissons. L'opération fut très satisfaisante et un conventionnement avec le MFR est en projet.

Une opération d'entretien a également été réalisée par l'ADS 45 sur les parcelles non pâturées.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « *La Vallée des rois* » qui longe le pied du coteau.

Animations publiques :

Le Conservateur, Damien Deflandre, a proposé trois animations au cours de la matinée du 14 mai. Ces dernières ont réuni 17 personnes.

Les Chantiers d'automne ont permis, lors de quatre journées (30 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 17 décembre) de rassembler 12 personnes soucieuses de la préservation de leur patrimoine naturel.

Communication et articles de presse :

De nombreux articles de presse annonçant les chantiers bénévoles de l'hiver ont été publiés. Ils n'ont malheureusement pas tous été récupérés.

On notera la diffusion des Chantiers d'automne sur le site internet Telebotanica.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain Lafaye



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'action de connaissance et de suivi programmée cette année sur le site.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage durant 7 mois sur 17,7 ha par les 12 blondes d'Aquitaine de M. Jamot. Suite aux travaux réalisés antérieurement, ce dernier a également fauché 5 ha de prairies humides.

Un chantier-école a été réalisé par 35 élèves de BTS GPN du LEGTA Chesnoy – Les Barres. Les élèves ont poursuivi la réouverture dans la saulaie. Les bovins ont pâturé la majeure partie des rejets de saules et favorisé l'apparition d'une végétation à *Cladium mariscus* et d'une roselière.

Lors de ce chantier, M. Jamot nous a mis à disposition une benne agricole pour évacuer les rémanents. Trois voyages ont été nécessaires pour sortir environ 18 m³ de branches.



VALORISER

Découverte libre :

Le Marais de Mignerette n'est pas accessible librement (clôtures) mais les promeneurs peuvent le longer à pied en empruntant les chemins communaux. Trois panneaux d'informations, réalisés par le Conservatoire et financés par le Syndicat du Fusain, sont également présents.

Animation publique :

L'animation grand public prévue le 9 juillet a malheureusement été annulée faute de participant.

Information du public :

La brochure de présentation du site est présente dans les lieux touristiques proches du site.

Marais de Marsin, Montcresson,

Conservateur : Laurent Léquivard



CONNAÎTRE

Une démarche juridique engagée depuis 2011 par le Cen Centre – Val de Loire, pour des infractions relatives à la destruction d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire est en cours. Tant que cette démarche juridique liée à la protection de la nature, à des notions de bornage et de propriété foncière, n'était pas réglée, aucune action issue du plan de gestion ne pouvait être mise en œuvre sur le site. Cependant, l'année 2016 a vu le Conservatoire avoir gain de cause sur le second jugement en appel.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires. L'action juridique en faveur du Conservatoire suivant son cours, et l'année 2017 a vu la réalisation d'une expertise judiciaire pour affiner le montant des réparations à restituer auprès du Conservatoire.



GÉRER

Les chantiers de restauration ont débuté en automne. Réalisés par Cirade Environnement, 9 ha de fourrés à Bourdain ont été rouverts. Le volume exceptionnel des travaux a attiré de nombreux curieux parmi lesquels d'anciens bergers pâturent sur le site. Un partenariat avec un agriculteur a été trouvé pour valoriser tous les rémanents produits. La restauration se poursuivra durant l'automne 2018.

Dans le même temps, une rencontre a eu lieu avec un agriculteur susceptible de pâture le site avec une troupe de Salers. Ce sont des vaches rustiques ne craignant pas les milieux humides.



VALORISER

Non sécurisé, le site n'est pas accessible en visite libre. Deux animations guidées seront néanmoins organisées en 2018 par le conservateur bénévole.

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : François FLEURY



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site d'Entre-les-Levées.



PROTÉGER

Le site est pour partie en propriété du Conservatoire pour 19,35 hectares acquis en 1994 et l'autre partie est sur le DPF en convention de juxtaposition avec l'État. Ce site a fait l'objet en 2016 de plusieurs concertations *in situ* pour définir les travaux de restauration menés par la DDT en accord avec les enjeux biologiques présents sur site. Enfin, le Conservatoire est toujours à la recherche d'un éleveur pour faire pâturer le site un troupeau.



GÉRER

Un entretien des pelouses par la société Cirade Environnement, sur 1,33 ha, a été réalisé par broyage avec exportation.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km et empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de 4 panneaux d'information. L'entretien du sentier sur 2 km a été réalisé par l'association Respire lors de 4 passages dans l'année.

Un éco-compteur était également en place sur le site, récemment dégradé par des géo-cacheurs lors de la recherche d'une géocache située à côté. La cache est aujourd'hui désactivée et l'éco-compteur déposé.

Animation publique :

La balade nature organisée a permis à deux familles de découvrir le Castor dans notre Loire.

Animation scolaire et périscolaire :

En 2017, un projet scolaire avec l'école élémentaire de Saint Père sur Loire a émerveillé les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Ils sont partis à la découverte de la forêt alluviale et du Castor.

Information du public :

Le parcours comprend 5 panneaux d'information dont un posé dans le camping et un panneau expliquant l'extraction du sable sur le site au niveau de la fosse restaurée.

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure aussi sur le site internet du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO : http://www.visaloire.com/Organisez-vous/Visites/Decouverte-nature/detail_PCUCENCEN9990051

- le site internet de la Loire à Vélo : <http://www.cycling-loire.com/organise-stay/visiter-loire-velo/site-naturel-preserve-d-entre-les-levees-saint-pere-sur-loire>

- la page Wikipédia de la commune de Saint-Père-sur-Loire : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-P%C3%A8re-sur-Loire>

Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrices : Aurélie Grison et Aurélie Chézière



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Friches des Parterres.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.

Le site des Friches des Parterres se situe en rive droite de la Loire, face à la boucle du Méandre de Guilly. Il est caractérisé par un parcellaire privé très morcelé. Ces parcelles sont inondables lors des crues annuelles à bisannuelles et représentent un champ d'expansion des eaux pour le fleuve. Le conservatoire dispose de **23,35 ha en propriété**, en supplément **des 50,81 ha de DPF**.

Les actions de développement territorial ont consisté à assurer les bonnes relations entre l'éleveur et les usagers de la commune pour que la transhumance annuelle sur la levée de Loire se déroule sans accroc. À ce titre les relations continues avec le conseil départemental pour l'utilisation de la levée par le troupeau et la police municipale sont primordiales.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m a été réalisé par l'association Respire tout au long de l'année en 2 passages.

Quelques jours seulement après la diffusion d'un reportage télévisé sur le pâturage, la modification des seuils d'aides aux développements agricoles a contraint Jos et Thierry à limiter leur engagement dans le pâturage. Ils n'ont eu d'autres choix que de pâturer pour la dernière fois ce site.

Comme tous les sites des bords de Loire, de nombreuses infractions (divagation de chiens, abandon de déchets, circulation de quads, construction de cabanes, dégradation des équipements ...) sont constatées au niveau des Bayards ainsi qu'à l'entrée du site.

Un broyage d'entretien des refus de pâturage sur 2 ha a été réalisé par Cirade Environnement.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé » et de totems de rappel à la réglementation.

Animation publique :

2 animations ont été programmées en 2017 :

- le samedi 13 mai, dans le cadre de l'opération « Naturellement Dehors » de l'Écopôle. Ce sont 23 personnes qui sont venues découvrir et surtout goûter la nature lors de cette balade comestible.
- Le samedi 24 juin, Aurélie Grison, conservatrice bénévole du site proposait une animation sur le thème des plantes exotiques envahissantes. Malheureusement, cette animation n'a pas trouvé son public et a dû être annulée.

Communication et articles de presse :

BALADE NATURE.



Le Journal de Gien 22 Jun 2017

Le **Conservatoire** d'espaces **naturels** Centre-Val de Loire organise samedi 24 juin une balade nature sur le site naturel préservé des friches des parterres, dans le cadre de la journée internationale de l'ambroisie.

Rendez-vous à 9 h 30. Gratuit.

Renseignements et inscriptions avant le 23 juin à midi au 02.38.59.97.13.

Bouteille, Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHE

Conservateur du Méandre de Guilly : André FOUCHARD



CONNAÎTRE

Le site a fait l'objet d'un suivi expérimental de la végétation, des odonates et des amphibiens dans le cadre du programme de suivi écologique du bassin de la Loire LigéRO. Ce suivi écologique doit être renouvelé tous les cinq ans et doit évaluer l'effet de la gestion du site sur la biodiversité ligérienne.



PROTÉGER

Le Méandre de Guilly bénéficie, en plus des 116,61 ha de DPF, de 20,4724 ha acquis par le Conservatoire. Concernant les actions de veille foncière menées en 2017, c'est pour l'instant identique à 2017 avec l'entretien de très bonnes relations avec la SCI La Rauches, qui auparavant disposait d'un bail emphytéotique de 92,21ha avec le Conservatoire. Les différentes entrevues menées montrent que les opportunités d'acheter ces surfaces sont réelles puisque les enfants des actuels propriétaires et dirigeants de la SCI ne sont pas attachés aux biens. Le locataire du droit de chasse sur ces terrains, n'est pas acquéreur et souhaite également que le Conservatoire soit propriétaire des terrains dès que possible.

Le relationnel entre l'éleveur présent sur le site, la DDT pôle Loire, le locataire du droit de chasse, les propriétaires et le Conservatoire, a été continu et constructif durant toute la saison de pâturage. Un dialogue territorial un peu plus poussé a eu lieu en 2017 avec le locataire de chasse de Guilly qui est aussi maire d'une commune ligérienne et vice-président d'une communauté de communes en charge de la GEMAPI sur ce territoire.

Aussi, ce renforcement de dialogue a pour objectif sur le moyen terme de donner de bonnes dispositions au Conservatoire pour travailler avec l'ensemble des partenaires et élus sur le Val de Sully mais également pour mettre toutes les chances de son côté pour de futures acquisitions sur Guilly.



GÉRER

Le site du méandre a été pâturé par les 300 brebis accompagnées d'un Patou de Didier Crèche.

En fin de saison, Cirade Environnement a réalisé un broyage des refus sur 7 ha.

À noter la présence accrue d'indices de fréquentation de sangliers. Plusieurs battues ont été réalisées pour tenter d'endiguer le phénomène.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km avec un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier passait en partie sur des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé.

De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastière n'est aujourd'hui plus accessible.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Des panneaux provisoires ont été installés sur le site afin de diriger le public.

En attendant la mise ne place du nouveau tracé, réfléchi dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le public est invité à stationner leur véhicule sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, faire demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations publiques :

3 animations ont été réalisées en 2017 sur le Méandre de Guilly.

La première dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille n'a pas trouvé son public et a dû être annulée.

La seconde organisée en partenariat avec le collectif « Je nettoie ma Loire » a permis de faire découvrir à 16 personnes les richesses « culinaires » de ce site naturel.

La dernière animation, organisée par nos collègues de Sologne Nature Environnement a rassemblé 16 personnes afin d'observer le Castor.

Information du public :

Le Méandre de Guilly figure sur :

- le site internet d'un photographe :

<http://www.yvesduval-photo.net/photos-pages-petit-format/loire-meandre-de-guilly-00010.html>

- le site internet Gralon :

<http://www.gralon.net/tourisme/a-visiter/info-site-naturel---le-meandre-de-guilly-orleans-2670.htm>

- le site internet Ma rando à vélo :

<http://www.marandoavelo.fr/les-offres/visite-du-patrimoine/patrimoine-naturel/le-meandre-de-guilly-guilly>

Communication et articles de presse :

The screenshot shows a news article from 'LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE'. The article is titled 'Les méandres à la nuit tombée' and is categorized under 'GUILLY | LOISIRS | ENVIRONNEMENT'. It was published on 24/03/2017. The main image is a sunset over a river. Below the image, there are social media sharing icons for Facebook, Twitter, Google+, Email, and Print. The article text describes a nature walk at dusk in the meanders of Guilly, mentioning the Centre-Val de Loire Conservatory of Natural Spaces and the presence of various species like the Great Crested Newt. To the right of the article, there is a 'LIRE LE JOURNAL' button and a 'LES + PARTAGÉS' section with a list of 5 items: 1. Télévision: L'émission de M6 'Chasseurs d'appart' recherche agents immobiliers et candidats à Orléans. 2. Musique: Renaud de retour au Printemps de Bourges: « Je suis indestructible ! ». 3. Agenda: Où sortir ce week-end dans le Loiret ? 4. Orléans: Les Dix fûts, nouveau bar à bières artisanales, a ouvert mardi rue de Bourgogne. 5. Action: Orléans: les gérants de bar solidaires pour la terrasse du Victoria Pub. At the bottom right, there is a 'S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER' form with an email input field and an 'OK' button. Below the form, there is a 'CIRQUE' section with a small image of a circus performance.

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateurs : René ROSOUX et Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Mahyses.



PROTÉGER

Le site des Mahyses comprend l'île des Mahyses, le rio ainsi que les francs-bords. Le site a une emprise de 76 ha au deux tiers sur le domaine public fluvial. Par ailleurs, un propriétaire privé possède une parcelle de 27,141 ha sur l'île des Mahyses que le Conservatoire gère dans le cadre d'une convention d'usage. À cela il est opportun d'ajouter 4 autres parcelles acquises qui font un total de 28,3063 ha maîtrisés par le Conservatoire.

Sur ce site, plusieurs entrevues et visites avec la DDT (Pôle Loire et cellule chasse/forêt/ environnement) ont été menées en 2017 pour la coordination des travaux. Les objectifs étaient de caler les modalités de battue aux sangliers sur un site à la fois dépendant DPF et en propriété privée avec beaucoup de fréquentation. De plus, les entrevues pour la bonne coordination des travaux hydrauliques menés par la DDT, en relation avec les exigences écologiques définies dans le plan de gestion, ont permis le bon déroulement des travaux prévus dans le programme d'entretien de la DDT.



GÉRER

Le troupeau de M. Ganem a pâturé, pour la dernière fois, pendant un mois sur l'île. Malgré le pâturage libre des animaux, les zones de pelouses n'ont pas souffert de surpâturage et la totalité du feuillage des rejets d'acacias a été consommé. Suite à la réouverture de la Robineriaie insulaire, un débroussaillage complet de la zone a été réalisé par ADS 45 en fin d'année, bien après le départ des moutons, dans le but d'affaiblir les rejets. Grâce à ce travail conjoint, une réduction significative des rejets de Robinier est constatée.

Des travaux de renforcement du pied de levée, réalisés par la DDT Pôle Loire, ont affecté la raquette amont ainsi que la piste du site. René Rosoux a suivi et orienté les travaux pour en minimiser le plus possible les répercussions. À la suite de ce chantier, divers aménagements visant à encadrer les flux circulatoires (piétons et engins motorisés) ont été réalisés en préfiguration des aménagements de valorisation à venir.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est en revanche strictement interdite au public.

Animation publique :

Une animation à la rencontre des rapaces nocturnes des Mahyses a permis de rassembler 19 personnes dans le cadre de la Nuit de Chouette.

Information du public :

En toute fin d'année 2016, un article a été proposé pour le bulletin municipal trimestriel de Saint-Benoit-sur-Loire.

Les Mahyses figurent aussi sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt : <http://www.tourisme-loire-foret.com/l-ile-des-Mahis>

Une balade dédiée aux rapaces

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Publié le 11/03/2017



Le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire propose une balade nature dédiée aux rapaces nocturnes, les chouettes et les hiboux le samedi 11 mars. © Carré-Visionneuse Co



sortie Dans le cadre de la Nuit de la chouette, une balade nature intitulée « Chouette, un hibou » a lieu ce samedi. Découvrez un site d'exception, celui des Mahyses, un site naturel préservé inscrit dans la succession des méandres de Guilly, façonnés par la Loire entre Sully et Châteauneuf. Une soirée entière dédiée aux rapaces nocturnes, aux chouettes et hiboux, véritables seigneurs du lieu.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

LIRE LE JOURNAL

LES + PARTAGÉS

- Présidentielle** Quel candidat a obtenu le plus de parrainages dans votre département ?
- Londres: quatre morts, piste du "terrorisme islamiste" privilégiée
- Saint-Lyé-la-Forêt** Nu, un jeune homme atteint de troubles mentaux force les voitures à s'arrêter
- Chalette-sur-Loing** Une fillette de 18 mois blesse sa sœur de 3 ans avec un couteau
- Fait divers** Poids lourd accidenté à Salbris sur l'A71 : la circulation a repris

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

votre email

OK

NATURE

02/03/2017

Chouette, un hibou : balades nature sur des sites naturels préservés, le 11 mars à Beaugency et Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret)



Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise samedi 11 mars une balade nature sur le site naturel préservé des Mahyses dans le cadre de la nuit de la chouette

En rive droite du fleuve royal, le site des Mahyses s'inscrit dans la succession des méandres de Guilly, façonnés par la Loire entre Sully et Châteauneuf.

Le fleuve sauvage s'y exprime pleinement avec ses îles étirées, ses plages de sable et ses berges boisées de saules et de peupliers.

Le site fait partie intégrante d'un complexe de grande valeur écologique, lié à la présence de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères remarquables, comme la Loutre ou le Castor.

La Loire à Saint-Benoit-sur-Loire est aussi un haut lieu historique, culturel et paysager.

Le Conservatoire d'espaces naturels vous propose de découvrir un moment magique.

Dans le cadre de la nuit de la chouette, venez découvrir la vie nocturne de ce site d'exception. Une soirée entière dédiée aux rapaces nocturnes, véritables seigneurs du lieu. La nature est toute proche, venez la découvrir !

Infos pratiques

Samedi 11 mars « Chouette, un hibou » Rdv à 18h30 Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription
SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE
GRATUIT

Prévoir vêtements adaptés et lampe torche Renseignements et

inscription au 02 38 59 97 29

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise samedi 11 mars une balade nature sur le site naturel préservé des Rives de Beaugency dans le cadre du partenariat avec la ville de Beaugency et de la nuit de la chouette.

La commune de Beaugency bénéficie d'un joyau de nature, véritable jardin sauvage aux portes de la ville, les « Rives de Beaugency ». Partie intégrante du domaine public fluvial, propriété de l'État, ce site naturel est géré depuis 1992 par le Conservatoire, dans un objectif de préservation des milieux, de la faune et de la flore patrimoniales.

Accompagnés de Franck Duvigneau et de Philippe Bonin, conservateurs bénévoles du site, profitez des premières douceurs du printemps pour écouter et découvrir la vie nocturne des Rives de Beaugency. Chouettes et Hiboux n'auront plus de secret pour vous.

Infos pratiques

Samedi 11 mars
« Chouette, un Hibou »
Rdv à 19h00
Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription
BEAUGENCY
GRATUIT, dans le cadre du partenariat avec la ville de Beaugency et de la nuit de la chouette
Prévoir vêtements adaptés, chaussures de marches jumelles et lampes torches
Renseignements et inscription au
02 38 59 97 13

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservatrice : poste à Pourvoir



CONNAÎTRE

Le site a fait l'objet d'un suivi expérimental de la végétation, des odonates et des amphibiens dans le cadre du programme de suivi écologique du bassin de la Loire : LIGERO.

Le suivi de la végétation concerne les prairies de fauche, les prairies pâturées et les mares prairiales.

Ce suivi écologique doit être renouvelé tous les 5 ans.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de Villaine se situe entre Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Il est caractérisé par des prairies et quelques pelouses xérophiles gérées par la fauche. Le Conservatoire a acheté, en 1999, 16,59 ha de parcelles en pelouses et prairies et a conclu un bail emphytéotique de 18 ans avec un propriétaire privé pour une surface de 29 ha. Le bail emphytéotique qui arrivait à échéance le 31 décembre 2016 a pu se transformer en acquisition.

Ainsi, le Cen a acheté les 29 ha de milieux remarquables fin 2017 grâce à des crédits AELB et FEADER. Ce site bénéficiera aussi d'actions de restauration des frayères à brochets envisagées par le Conservatoire, la FDPPMA 45 et l'AELB dans le cadre de l'animation Natura 2000. Enfin, M. Legrelle, exploitant agricole, pâture toujours le site dans le cadre de Pasto'Loire. L'éleveur a été sollicité pour lancer l'évènementiel relatif à la saison de pâturage Pasto'Loire.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 1500 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en 2 passages.

À plusieurs reprises, les clôtures de M. Legrelle ont été couchées par des passages d'engins motorisés sur le DPF. Pour mettre un terme à ces pratiques, lors d'une rencontre avec la DDT Pôle Loire, il a été acté de laisser le sentier de découverte se refermer pour ne laisser qu'un passage « homme ».

Les exclos, hors d'usage, ont été démontés.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible en visite libre, il peut être appréhendé via la levée.

Animation publique :

L'animation à la découverte des reptiles et amphibiens a, cette année encore, fait venir 13 personnes dont 7 enfants à la rencontre de ces animaux mal-aimés.

Communication et articles de presse :

Deux articles, publiés le 22 mai dans la République du Centre et un autre dans le Journal de Gien en juin ont présenté l'opération Pasto'Loire sur le site naturel (voir à la section réservée à l'opération Pasto'Loire pour plus de détails).

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le site a fait l'objet pour la deuxième année consécutive d'un suivi expérimental de la végétation, des odonates et des amphibiens dans le cadre du programme de suivi écologique du bassin de la Loire LigerO.

Le suivi écologique concerne les mares situées dans les prairies (amphibiens, odonates et végétation), les pelouses sur sables ainsi que la forêt alluviale.

Ce suivi écologique doit être renouvelé tous les 5 ans.



PROTÉGER

Le site de Benne fait partie du domaine public fluvial (DPF). Le Conservatoire dispose d'une parcelle d'une contenance de 0,647 ha. Ce site est également intégré dans Pasto'Loire et il bénéficie de nombreux échanges avec la centrale EDF de Dampierre-en-Burly. À ce titre, la Centrale soutient financièrement depuis une dizaine d'années le pâturage sur Benne et la Plaine de Villaine.



GÉRER

Le projet d'installation d'un autre berger sur une ferme adjacente au site est toujours en cours. Le site pâtit d'une absence d'entretien par pâturage. Dans ce cadre et pour conserver un côté attractif, des opérations de broyage ont été réalisées pour maintenir les acquis des entretiens passés.

La DDT Pôle Loire a réalisé une réouverture des bras morts. L'entrée des bras a été dégagée pour faciliter l'arrivée des eaux et l'ensemble des bois flottants et sur pied présents ont rejoint une filière énergie.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de marchepied de la DDT longeant la Loire.

Animation publique :

La balade nature annuelle a été annulée faute d'inscriptions.

Animation spécifique :

L'animation scolaire organisée en partenariat avec le CNPE de Dampierre s'est tenue lors de la fête de la nature. Deux classes ont découvert les richesses naturelles du site et les engagements de la Centrale de Dampierre dans la préservation de l'environnement.

Information du public :

Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet du Comité Départemental de Tourisme du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PNACEN045FS0006A/sit/detail/0/site-naturel-preserve-de-benne#.VN3DKSxZ1oc>

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateurs : Franck DUVIGNEAU



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'action de connaissance et de suivi programmée cette année.

De nombreuses observations ont été faites par Franck Duvigneau pour actualiser et compléter les listes d'espèces sur le site, transmises via la plateforme SICEN.

Il réalise un inventaire des Lichens qui se poursuit lentement : photographie des espèces, prélèvements et géo-référencement.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'année 2017 voit se concrétiser la mise en place d'un partenariat étroit entre le GIC Loire, l'APPMA Beaugency, la MFR de Gien et l'association RESPIRE pour la réouverture du chenal des îles. L'entretien des zones restaurées sera réalisé par le GIC Loire chaque année. Cette année, le grand chenal a bénéficié d'un premier travail d'ouverture, en partenariat avec le GIC Loire et d'autres chantiers par la MFR de Chaingy.

Dans le cadre du partenariat avec la MFR, deux chantiers ont été réalisés pour restaurer par étrépage une pelouse sur sable et par bûcheronnage pour restaurer une boire. Un autre chantier s'est reconverti en entretien de haie car la Loire, en crue, ne permettait pas d'accéder à la zone du chantier.

Ainsi, un ensemble de partenaires vient régulièrement réaliser des opérations de gestion sur le site, opérations inscrites dans le plan de gestion. Coté événementiel, deux opérations ont été menées dans le cadre de « J'aime la Loire propre » et par le collectif « je nettoie ma Loire » consistant en un ramassage des déchets en collaboration avec le Conservatoire.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel. Il est agrémenté d'un panneau d'information, 4 tables d'interprétation, 2 chevalets, d'une plaquette de présentation du site et d'un livret de découverte de 20 pages (aujourd'hui en rupture de stock).

Animations publiques :

Les 9 balades nature guidées par Franck Duvigneau, conservateur bénévole du site, organisées gratuitement en partenariat avec la Ville de Beaugency dans le cadre de de la Fête de la Nature, des Journées européennes du patrimoine, l'opération Chantier d'automne et le Jour de la nuit ont été suivies au total par 132 personnes.

Franck Duvigneau propose également les animations : « Balades du Conservateur », de novembre à mars qui ont trouvé un public d'habités heureux de partager avec lui ces moments conviviaux sur le site.

Une animation spéciale pour les familles organisée le 25 octobre lors des vacances scolaire a fait venir 23 personnes à la découverte du Castor lors d'un jeu de piste grande nature.

Animations scolaires et périscolaires :

Un projet scolaire avec l'école de la Vallée du Rû de Beaugency a permis aux élèves de CE1 et CE2 de découvrir leur patrimoine naturel au cours de 3 séances.

Information du public :

La plaquette est toujours disponible auprès de la mairie ou des lieux touristiques de proximité. Franck Duvigneau propose régulièrement des articles au bulletin municipal de Beaugency sur les nombreux sujets d'actualité du site.

Les Rives de Beaugency figurent aussi sur :

- le site internet de la Ville de Beaugency :

<http://www.beaugency.fr/decouvrir-beaugency/la-ville/au-fil-du-paysage/>

- sur le blog du conservateur bénévole du site, Philippe Bonin :

<http://philippe.bonin.pagesperso-orange.fr/>

- dans le Petit Futé du Loiret :

<http://www.petitfute.com/v10883-beaugency-45190/c1173-visites-points-d-interet/c976-site-de-decouverte/c981-nature/661208-les-rives-de-beaugency.html>

- sur le site internet de la Loire à Vélo :

<http://www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/visiter-loire-velo/les-rives-de-beaugency-beaugency>

- sur Facebook :

<https://www.facebook.com/rivesdebeaugency>

Communication et articles de presse (sélection non exhaustive) :



Franck Duvigneau, véritable passionné et expert des bords de Loire, conservateur bénévole pour le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, réalisera une animation grand public sur le site naturel préservé des Rives de Beaugency, samedi 11 février, à partir de 14 heures.

Bientôt la Nuit de la chouette

Cette animation est la dernière de la série « Balades du conservateur » et sera l'occasion de découvrir les richesses de la faune, plus particulièrement les oiseaux.

Par ailleurs, les animations grand public mensuelles commenceront à partir du mois de mars. Pour le prochain rendez-vous, les participants seront invités à découvrir les chouettes et les hiboux dans le cadre de « La nuit de la chouette », samedi 11 mars, à 19 heures.

J'y vais. Samedi. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription : page Facebook (Rives de Beaugency), ou 02.38.59.97.29. Gratuit Prévoir vêtements adaptés, chaussures de marches et jumelles.

BEAUGENCY **LOISIRS** FÊTES - SORTIES

Mouettes et sternes au bout des jumelles

BEAUGENCY

Publié le 26/05/2015



Les participants observent l'île aux sternes. © Diaz Isabelle



Samedi, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire a organisé, sur le site naturel des Rives de Beaugency, une balade nature à la découverte des habitants des bords du fleuve.

Franck Duvigneau, conservateur bénévole, a animé ce rendez-vous et a répondu aux nombreuses questions de la vingtaine de participants. Sur le sentier, ils ont effectué de multiples haltes pour observer les sternes, les mouettes. L'animateur a précisé que ces dernières, présentes sur l'île aux sternes, viennent principalement du nord de la France, pour certaines de l'île de Noirmoutier. Il a également pu observer et identifier une mouette de Pologne, une autre de Hongrie et un couple de goélands.

Une balade qui a aussi permis de sensibiliser les participants sur l'effondrement des populations d'oiseaux communs comme le moineau.

BEAUGENCY

LIRE LE JOURNAL

LES + PARTAGÉS

- Orléans** Un éboueur meurt écrasé sous les roues d'un camion poubelle rue de Lahire
- Faits divers** Spectaculaire accident de bus boulevard Marie-Stuart à Orléans
- Orléans** Éboueur mort écrasé : le chauffeur du camion placé en garde à vue
- Archéologie** Des squelettes découverts sous l'hôpital Madeleine
- Loisirs** Où se baigner en Centre-Val de Loire cet été ?

S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER

vous email

OK

NO LIMIT RACE



Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : Patrick MARIA



CONNAÎTRE

Sur ce site une nouvelle espèce d'amphibien a été découverte au printemps. Il s'agit du Triton crêté qui a été trouvé dans une mare restaurée il y a quelques années. Cette espèce patrimoniale est protégée au niveau national.



PROTÉGER

Contrairement à 2014, 2015 et 2016, l'année 2017 ne voit pas se concrétiser l'acquisition de autres parcelles supplémentaires. Cependant, un travail avec LNE sur la réactualisation des ZNIEFF a permis d'affiner le périmètre de prospection foncière du site.



GÉRER

L'ensemble des parcelles ont été entretenues par une fauche tardive dans le cadre de partenariats « gagnant/gagnant » avec des agriculteurs locaux. Ces partenariats sont essentiels à la gestion écologique du site. Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles ...).

Suite à la remise en surface ainsi qu'à sa reconnection avec la Loire réalisée en 2016 avec l'aide Syndicat de rivière de la Bonnée et la commune de St Martin d'Abbat, un petit rû serpente désormais au sein des prairies des Varinnes. Il faut noter que cet écoulement est permanent et s'est créé un lit au cœur du site.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible au public en visite libre mais peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Il est également doté d'une boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes.

Animations publiques :

La balade nature annuelle organisée dans le cadre de la fête de la nature a été suivie par 15 personnes.

Une seconde balade, spéciale famille, a permis à 3 familles de découvrir les amphibiens des mares. A noter également la découverte d'une nouvelle espèce pour le site lors de cette animation : *Triops longicaudatus*.

Information du public :

Fin 2016, un article a été proposé pour le Bulletin Municipal de la commune de Saint-Martin d'Abbat.

Les Varinnes figurent aussi sur le site internet de l'Office de tourisme de Châteauneuf-sur-Loire : <http://tourisme-chateauneufsurloire.fr/fr/saint-martin-d-abbat/171:site-les-prairies-des-varinnes>

L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservatrice : Francine GAILLARD



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site de l'île à Gaston.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Pour 2017, le Conservatoire a réalisé des échanges réguliers avec les services du pôle Loire (Direction départementale des territoires) et l'ONCFS pour la bonne réalisation des opérations de restauration hydrauliques prévues par la DDT et également les besoins de surveillance de territoires pour des questions relatives à la police de la chasse et de la nature. Le chargé de mission territoriale a également coordonné le renouvellement des conventions agricoles en lien avec le chargé de gestion écologique. Ces conventions concernent :

- Le renouvellement du conventionnement avec monsieur Suard par bail rural et le suivi des prêts à usage (suivi du respect du cahier des charges).
- Le suivi et le renouvellement du prêt à usage avec monsieur Vecten (suivi du respect du cahier des charges).
- Le respect de la convention de chasse avec les chasseurs représentés par monsieur Berthelot.



GÉRER

Pour ce site, le partenariat est dense et fructueux avec les élus de Châtillon-sur-Loire et les services techniques.

Ce partenariat permet d'obtenir, de la part des services municipaux, l'entretien du sentier nouvellement créé en 2014 qui permet de rejoindre Beaulieu-sur-Loire à Châtillon-sur-Loire à pied ou à vélo. En outre, l'enlèvement d'arbres couchés, l'entretien de la barrière et du panneau sont autant d'actions réalisées par le service technique communal.

La mise en place d'une convention de chasse est également bien intégrée dans le contexte local et bénéficie d'une large communication auprès des usagers du site.

L'association APAGEH, disposant un excellent savoir-faire dans la construction d'équipements en bois, a procédé au remplacement de la passerelle enjambant le ru de la Folie. Ce dernier, forçant de plus en plus, menaçait le précédent ouvrage qui a été démonté et évacué du site. Malgré une réalisation répondant aux demandes et besoins de fréquentation, la passerelle a été fortement dégradée en fin d'été la rendant impraticable. La recherche d'une solution durable est à l'étude.

L'association ADS 45 a réalisé l'entretien de la mégaphorbiaie par broyage.

À l'initiative de Francine Gaillard, un toilettage et l'actualisation des panneaux du sentier de découverte a été réalisé.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles, de deux panneaux d'informations et d'une table de lecture paysagère.

Animations publiques :

La balade nature annuelle a été annulée faute de participant.

Francine Gaillard a animé la sortie officielle du 21 mai dans le cadre des journées de l'écotourisme organisées par la commune de Châtillon-sur-Loire. Une quinzaine de personnes se sont rendu à la découverte du site.

Le chantier nature, organisé par Alexandre Pierrard, a dû être annulée à cause des dégradations sur le site.

Information du public :

L'Île à Gaston figure sur le site internet de la Ville de Châtillon-sur-Loire : <http://www.chatillon-sur-loire.com/ile-ousson.php>

- sur le site internet de la Loire à Vélo : <http://www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/visiter-loire-velo/site-naturel-preserve-de-l-ile-a-gaston-chatillon-sur-loire>

- le site internet du Conseil général du Loiret « Balades à pied » : <http://www.rando-loiret.com/sentier-de-gaston/>

- le site internet de Terres de Loire : <http://www.terresdeloire.net/blog/lile-a-gaston-a-chatillon-sur-loire-45/>

- le site internet Balado : <http://balado.planet.fr/idee-balade/centre/loiret/ile-a-gaston/idb/5077>

- le site internet du Petit Futé du Loiret : <http://www.petitfute.com/v10931-chatillon-sur-loire-45360/c1173-visites-points-d-interet/c976-site-de-decouverte/c981-nature/465581-l-ile-a-gaston.html>

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir depuis mi-2016



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Îles de Bonny.



PROTÉGER

Le site des Îles de Bonny est localisé sur la commune de Bonny-sur-Loire. Il est intégré dans un chapelet d'îles temporaires de la Loire, plus ou moins connectées aux berges : l'Île Bon située en amont sur la commune de Beaulieu et l'Île à Gaston (propriété du Conservatoire) située en aval sur la commune de Châtillon-sur-Loire. Le site est pour une superficie de 64,47 ha sur le DPF et pour 29 ha 64 en convention avec la Commune de Bonny-sur-Loire. La gestion du site est confiée au Conservatoire par le biais d'une Convention de gestion d'une durée de 15 ans signée le 26 novembre 2004. L'animation territoriale en 2017 a été axée sur :

- 1 - le suivi des MAEC pour le GAEC de la Garde et la mobilisation de MAEC « fauche tardive ».
- 2 – La mise en place de travaux de restauration des annexes fluviales avec le GIC Loire. Sur ce point, il est prévu de d'ouvrir des boires qui avait bénéficié de travaux menées par la DDT en 2009, dans le cadre de leur programme de restauration. Le projet déposé dans le cadre d'un potentiel contrat N2000 n'a pas été retenu par les services de l'État.
- 3 – L'étude de faisabilité d'une extension foncière avec maîtrise d'usage et/ou foncière de nouvelles parcelles communales et de certaines parcelles privées qui seront à vendre dans le cadre d'une cession d'exploitation agricole.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en 2 passages. Le site a accueilli le troupeau de Cédric Chapelier pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux. Pour limiter les intrusions dans son troupeau, le berger s'est adjoint les services d'un Patou.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km doté de 3 panneaux d'informations, de 2 tables de lecture paysagère et d'un livret de découverte.

Animations publiques :

La balade nature a conduit 6 personnes à la découverte des richesses naturelles des bords de Loire.

Une animation spéciale famille a conduit 21 personnes (dont 13 enfants) pour une chasse aux trésors sur les Îles : poteries, silex, fossiles.

Animations scolaires et périscolaires :

Une animation scolaire avec l'école André Juster (Luisant, 28) a conduit les 24 élèves à la découverte du Castor et de la Loire.

Information du public :

Le livret de découverte du site est aujourd'hui en rupture de stock. Une demande forte est faite par l'Office du Tourisme de Bonny sur Loire pour une rediffusion.

Rives de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur les Rives de St-Firmin.



PROTÉGER

Le site des Rives de St-Firmin est situé uniquement sur le domaine public fluvial (DPF) sur la commune de St-Firmin/Loire. Le Conservatoire est autorisé à gérer ce site d'une surface de 30,15 ha dans le cadre de la convention de juxtaposition.

Le suivi des conventions agricoles en lien avec l'éleveur intégré dans Pasto'Loire est l'élément central de l'animation territoriale de ce site.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Jos et Thierry pour y effectuer l'entretien par pâturage. Ce site restera le seul pâturé par ce troupeau à l'avenir.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Plaine de l'Ormette, Saint-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur la Plaine de l'Ormette.



PROTÉGER

Le site de la Plaine de l'Ormette est entièrement sous convention avec la DDT. Néanmoins, une prospection foncière assidue a été menée cette année avec la SAFER pour tenter d'acquérir des parcelles privées en saulaie arbustive mûre avec une héronnière importante. Ces parcelles en bord de Loire qui juxtaposent le site ne devraient pas nécessiter d'opérations de gestion puisqu'elles seraient en libre évolution et elles renforceraient la cohérence écologique du site. LA SAFER est donc en discussion avec les propriétaires pour savoir si des opportunités de vente ou de bail sont envisageables.

Un échange sur les projets de gestion et sur l'ancrage territorial a pu être développé avec les services de l'Etat et la commune, comme chaque année. Enfin, ce site a aussi bénéficié d'échanges avec la DDT pôle Loire pour affiner les modalités de réalisation des travaux d'entretien. Ce site est suivi assidument en amont des travaux car la forte expansion de la renouée du Japon sur les pelouses et grèves est issue de ces mêmes travaux. Ainsi, l'accompagnement par le Conservatoire est très pertinent pour assurer une bonne intervention de l'Etat sur le site.



GÉRER

Le site n'a pas été pâturé cette année suite à la forte réduction d'activité de Jos et Thierry. Des recherches sont en cours pour trouver une nouvelle solution de gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Animations publiques :

La balade nature organisée à la découverte des plantes comestibles a été annulée, une battue organisée par le propriétaire voisin risquait, à juste titre, de perturber l'animation.

Pelouse des Lorrains, Montbouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur la pelouse des Lorrains.

Laurent Léquivard, conservateur du site voisin du Marais de Marsin a retrouvé cette année une petite population d'un papillon rare et menacée, la Zygène de la petite coronille. Cette espèce apparaît en été et n'avait pas été observée en 2016 lorsque le plan de gestion a été réalisé. Considéré comme vulnérable à l'échelle de la région-Centre-Val de Loire, ce petit papillon n'est présent que dans deux stations dans le Gâtinais. Il dépend des pelouses calcaires et plus particulièrement d'une espèce végétale : la Petite coronille.

PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. Enfin, un RDV avec les propriétaires est à prévoir pour tenter d'acquérir les parcelles en gestion.



GÉRER

Un chantier école a été réalisé avec les BTS GPN du LEGTA des Barres pour entretenir les zones ré-ouvertes les années précédentes et restaurer de nouveaux secteurs. L'impact de cette gestion fait également l'objet d'un suivi par Laurent Léquivard.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible en visite libre en raison de la forte pente de la pelouse.

Animations publiques :

La balade nature organisée à la découverte du site a été annulée faute de participants.

La Plage de Beauget et les Rives d'Ousson, Briare et Ousson-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur les Rives de St-Firmin.



PROTÉGER

Les sites de la plage de Beauget et des Rives d'Ousson sont uniquement situés sur le domaine public fluvial (DPF) sur les communes de Briare et Ousson-sur-Loire. D'une surface totale de 43,33 ha, l'objectif de ces sites est une gestion par pâturage dans le cadre de Pasto'Loire. Ils ont été pâturés dès 2007 par un troupeau appartenant à Bernard Girard pour entretenir un chapelet de prairies situées sur les francs-bords, le long des deux rives de la Loire situées entre Beaulieu et St-Firmin.

Ces deux sites sont caractérisés par des prairies sur sable, traversées par une annexe fluviale active remarquable pour ses frayères à Brochets. Aussi, une des premières actions de restauration des frayères à brochets envisagées par le Conservatoire, la FDPPMA 45 et l'AELB dans le cadre de l'animation Natura 2000, sera certainement menée sur ce site en 2018 si l'appel à projet biodiversité AELB est retenu.



GÉRER

Suite aux trop nombreuses dégradations et altercations subies par le berger, le site de la plage de Beauget ne sera plus pâturé. Les opérations de pâturage sur les rives d'Ousson sont poursuivies par Cédric Chapelier.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Prairies humides de la Cléry, Saint Loup-de-Gonois

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Suite à l'acquisition récente en décembre 2017, un plan de gestion va être réalisé en 2018.



PROTÉGER

Les prairies humides qui bordent la rivière Cléry et pour lesquelles le Conservatoire a commencé des acquisitions en 2017, sont des prairies eutrophes, riches en éléments nutritifs. Les caractéristiques de ce milieu permettent la présence d'une flore diversifiée et une faune liée aux milieux aquatiques très préservée.



GÉRER

Pas encore d'opération de gestion programmée pour l'instant, en attendant la rédaction du plan de gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre. Une animation nature est prévue l'année prochaine en partenariat avec la commune.

Prairies humides de L'Ouanne, Amilly, Conflans-sur-Loing, Gy-les-Nonains, Saint-Germain-des- Prés et Château-Renard

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Ce site se trouve en grande partie dans la vallée de l'Ouanne. Il s'agit d'une série de zones humides dominées par des prairies inondables, les peupleraies et la forêt alluviale. Ces habitats dépendent des activités agricoles traditionnelles et plus particulièrement de la fauche. Les prairies forment un ensemble remarquable pour le Gâtinais. Plusieurs espèces végétales patrimoniales y sont présentes comme l'Inule des fleuves, le Pigamon jaune ou la Cardamine amère retrouvée cette année dans une forêt alluviale sur la commune de Château-Renard. C'est la seule observation de cette espèce dans le Loiret.

Les prairies humides sont des zones de reproduction pour le Brochet. La fréquence des inondations y est particulièrement favorable à la reproduction du carnassier, qui y dépose ses pontes. La rivière héberge un mollusque aquatique patrimonial, la Mulette épaisse, qui affectionne les rivières de bonne qualité. Le maintien de la diversité des habitats et notamment de la forêt alluviale contribue fortement à la préservation de la qualité de l'eau.

Certaines prairies humides sont remarquables mais localisées. L'essentiel est composé de prairies humides eutrophes liées fortement à la fréquence des inondations. Cet ensemble unique est entretenu par la fauche grâce aux agriculteurs. Or, l'enjeu de leur préservation repose sur la présence d'éleveurs en activité intéressés par la fauche dans un contexte agricole aujourd'hui difficile (disparition des élevages). Cette situation nécessitera, dans le cadre du plan de gestion, l'animation d'un groupe d'éleveurs dynamiques afin de préserver le caractère extensif de leur exploitation.

Les prairies sont menacées par l'extension de la populiculture. Une situation favorisée par la déprise agricole et l'abandon de parcelles pouvant être valorisées par la plantation de peupliers.

Le plan de gestion prévoit la conversion de peupleraies en prairies ou en roselières afin de restaurer des habitats naturels qui caractérisent ces milieux humides. Cette restauration ne sera possible que si la réglementation évolue afin d'autoriser la conversion d'un espace boisé planté en un milieu herbacé humide sans avoir à s'acquitter de taxes onéreuses.

Sur la prairie de Château-Renard, trois mares seront restaurées pour leur biodiversité (amphibiens, odonates, végétation aquatique...) et pour la valorisation pédagogique du site.

Un sentier de découverte est prévu sur ce site afin de faire découvrir les milieux humides au public.



PROTÉGER

L'alliance entre le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, le Syndicat Intercommunal des Vallées du Loing et de l'Ouanne (SIVLO) et la municipalité de Château-Renard (Loiret), pour la préservation durable des prairies humides de la vallée de l'Ouanne a permis la signature de deux baux emphytéotiques de 34 ans désormais signés. La réalisation du plan de gestion porté par le Conservatoire avec l'appui technique des deux partenaires permettra d'envisager des perspectives durables de maintien, puis de reconquête de la biodiversité sur ce territoire de 79,30 ha appartenant au bassin versant de la Seine.



GÉRER

Pas encore d'opération de gestion programmée pour l'instant, en attendant la rédaction du plan de gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Un sentier de découverte libre est en cours de réflexion dans le cadre de la rédaction du plan de Gestion. Ce dernier permettra aux familles de découvrir le site via un sentier adapté d'un kilomètre. Un second sentier permettra une découverte d'autres milieux naturels pour les personnes souhaitant une balade plus longue de 2km.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 1^{er} avril à la salle des fêtes de Château-Renard. Une riche journée débutée par une visite du site bordant la rivière du même nom, sous la férule de François Hergott, chargé d'études au Conservatoire, et Flora Pilette, technicienne au Syndicat de la Vallée du Loing et de l'Ouanne. La trentaine de participants a pu découvrir les richesses du site sous une météo relativement clémente.

Après le déjeuner, l'assistance, grossie d'une trentaine de personnes, s'est rendue à la salle des fêtes de la commune, accueillie par Marc Bénédic, le Maire de Château-Renard, pour la signature officielle pour la préservation des prairies humides de l'Ouanne. M. Bénédic ainsi que M. Digeon, président du SIVLO, ont pu expliquer tout l'intérêt que recouvre ce partenariat, avant que René Rosoux, président en exercice du Conservatoire, n'y apporte sa propre vision et les remercie de leur confiance dans la gestion de ces zones humides remarquables du Gâtinais.

La signature a fait l'objet d'un article La Rep :

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE À LA UNE | VIE LOCALE | SPORTS | LOISIRS | ÉCONOMIE

Environnement

Les prairies humides de l'Ouanne seront protégées

CHÂTEAU-RENARD | ENVIRONNEMENT | VIE ASSOCIATIVE

Publié le 04/04/2017

LIRE LE JOURNAL

LES + PARTAGÉS

- 1 Action Orléans de bar solidaire terrasse du VI
- 2 Orléans Dix-r pour tondre l. Marceau
- 3 Écurie de Lior air de pampa le Pithiverais
- 4 Lancé à Orléans collectif se mi Jean-de-Bray
- 5 Débat Les "I s'intéressent" Orléans 14 avril

Des documents pour préserver les prairies. © Vozmet Roland

f t G+ e A+ A-

Le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a organisé sa 28^e assemblée générale à Château-Renard.

Le choix de la commune n'est pas un hasard : le maire Marc Bénédic, le président du syndicat intercommunal des vallées du Loing et de l'Ouanne (Sivlo) Benoît Digeon, et le président du conservatoire René Rosoux, ont officialisé leur partenariat pour la préservation des prairies humides de l'Ouanne.

Dès 2015, le Sivlo a engagé des démarches pour acquérir 85 parcelles de grand intérêt écologique, pour une surface totale de 57,2 hectares, réparties sur Amilly, Gy-les-Nonains, Saint-Germain-des-Prés, Château-Renard et Conflans-sur-Loing.

Parallèlement, la commune de Château-Renard, sur laquelle le conservatoire gère déjà la marnière Saint-Nicolas, a envisagé de confier à celui-ci la gestion de 23,7 hectares supplémentaires dans la vallée (le conseil municipal devra être consulté). L'ensemble de 80 hectares de zones humides au bord de l'Ouanne fera l'objet d'un plan de gestion.

Le Conservatoire a pour mission la sauvegarde des espaces naturels. Ses axes de travail sont la connaissance des espèces et des milieux ; la préservation de sites naturels par la maîtrise foncière et d'usage, leur gestion et leur restauration ; ainsi que l'information, l'animation et l'ouverture au public. Début 2017, il préserve 3.500 hectares répartis sur 117 sites naturels. Michel Prévost en est le nouveau président.

CHÂTEAU-RENARD | ENVIRONNEMENT | VIE ASSOCIATIVE

La journée a également fait l'objet d'un reportage France 3 Centre-Val de Loire, visionnable à cette adresse :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/creation-nouveau-site-preserve-espaces-naturels-est-du-loiret-1226127.html>



Des animations sont d'ores et déjà prévues pour 2018 : une animation avec l'association Cœur d'Enfant permettra à des enfants en situation de handicap de découvrir les amphibiens du site.

Mares de Sologne, Lailly en Val

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE / PROTÉGER

L'acquisition en décembre 2017 de 79,9 ha, constitue l'ultime étape pour s'assurer de la maîtrise durable de ce site qui accueille des enjeux batrachologiques d'envergure nationale.



GÉRER

La notice de réaménagement du réseau de mares a été réalisée en 2017 pour pouvoir mobiliser les fonds européens sur l'acquisition du site. À la suite de quoi, une consultation a permis de recruter une entreprise spécialisée dans la restauration des zones humides.

Les études de suivi et de compréhension du fonctionnement du site se sont poursuivies pour affiner les mesures de gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte libre. Les enjeux environnementaux du site ne permettent pas une ouverture à large échelle.

Vallée des Ardouses, Dordives

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Un inventaire a été réalisé sur ce site en 2017. La présence de plusieurs espèces remarquables a été mise en évidence comme le Carex distant, petite cypéracée typique des prairies humides et protégée au niveau régional. D'autres espèces végétales se concentrent dans cet habitat qui a été fortement pâturé par le passé comme le Pigamon jaune ou bien encore la Samole de Valérand typique des marais calcaires. Ces deux espèces sont également protégées au niveau régional.



PROTÉGER

L'alliance entre le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et le Syndicat Intercommunal des Vallées du Loing et de l'Ouanne (SIVLO) pour la préservation durable des prairies humides de la vallée des Ardouses, a permis la signature de d'un bail emphytéotique de 34 ans sur 3,82 ha. La réalisation d'une notice écologique portée par le Conservatoire avec l'appui technique du SIVLO permettra d'envisager des perspectives durables de maintien, puis de reconquête de la biodiversité sur ce territoire.



GÉRER

Pas encore d'opération de gestion programmée pour l'instant, en attendant la rédaction de la notice de gestion.



VALORISER

Découverte libre :

Le site, bien qu'accessible au public par un chemin communal n'est pas aménagé pour une découverte nature.

Actions transversales ou hors sites

Suivi de la Carrière des Liberas (Commune de Dordives)

Lafarge Granulats et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ont signé en 2013 une convention de partenariat d'une durée de 7 ans pour mener à bien des actions et des projets présentant un intérêt commun pour les deux structures, en vue d'assurer la préservation par la réhabilitation du site en cours d'exploitation du lieu-dit « Les Liberas » situé à l'ancien camping de Dordives.

Conscient de la valeur écologique des milieux naturels après réhabilitation, l'entreprise entend valoriser les potentialités écologiques maximales du site par un aménagement coordonné et concerté. Cette coopération fructueuse, débutée en 2013, continue annuellement par un partenariat entre les équipes techniques de Lafarge Granulats et du Conservatoire. Ce partenariat se traduit par des visites techniques et des séances de formation pour faire découvrir au personnel le patrimoine naturel présent dans la carrière.

En 2014, un premier inventaire a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre d'un Indice Biologique à Long Terme (IBL) alors que l'exploitation de la carrière venait à peine de débuter.

Ce premier inventaire a permis d'actualiser la liste des espèces animales et végétales recensées lors de l'étude d'impact. Il a consisté à réaliser un état initial pour 7 groupes faunistiques (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, orthoptères, lépidoptères et odonates) ainsi que pour la flore avant exploitation, l'objectif étant d'analyser leur évolution lors des différentes phases d'exploitation de la carrière.

Cette évaluation doit mesurer la qualité et la cohérence de la réhabilitation de la carrière en zone naturelle après exploitation et servir de support pour améliorer les aménagements des zones abandonnées. Ce travail a été actualisé sur la même base méthodologique en 2017.

Une station de Pigamon jaune transplantée en 2013 fait l'objet d'un suivi annuel qui contribue également à la connaissance de l'évolution de la biodiversité sur la carrière.

En 2017, le bilan des espèces est sensiblement le même qu'en 2014 alors que le milieu a été profondément modifié puisqu'une grande partie des habitats terrestres a été exploitée pour la production de granulats.

Pour ce qui est des oiseaux, 53 espèces ont été observées en 2017 dont 36 sont des oiseaux nicheurs. Il faut signaler la nidification de 4 nouvelles espèces patrimoniales dont la Sterne naine, nicheur probable. Cette espèce s'est reproduite sur un îlot aménagé. Cette nidification est particulièrement rare en dehors des grands cours d'eau.

L'aménagement des plans d'eau est pour l'instant favorable aux oiseaux qui s'y adaptent rapidement malgré le dérangement occasionné par l'exploitation de la carrière. Le développement de la végétation dans les milieux ouverts ainsi que la crue de juin 2016 qui a recouvert l'ensemble du site n'a pas été favorable aux invertébrés comme les lépidoptères et les orthoptères. Beaucoup de pontes et de juvéniles ont été détruits, ce qui explique peut-être une forte diminution de ces groupes faunistiques entre 2014 et 2017.

Depuis 2009, 269 espèces végétales ont été recensées dont 160 ont été observées en 2017. L'importante transformation du site due à l'exploitation de la carrière et aux réaménagements toujours en cours perturbent la végétation qui recolonise les zones aménagées. En 2017, 3 espèces végétales patrimoniales ont été observées (la Cotonnière spatulée, le Pigamon jaune et le Trèfle scabre).

Liste des espèces patrimoniales observées sur le site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut juridique		Rareté	Année d'observation	Abondance en 2017	Valeur patrimoniale	Tendance évolutive
		Europe	France					
FLORE								
<i>Allium sphaerocephalon</i> (L., 1753)	Ail à tête ronde			NT	2009		C	↘
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune		C		2009/2014/2017		C	=
<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière spatulée			NT	2014/2017	>2 pieds	C	↗
<i>Thlaspi arvense</i> L., 1753	Tabouret des champs			NT	2009		C	↘
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle rude			NT	2017	Non évalué	C	↗
INVERTEBRES								
Lépidoptères								
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle			R	2009		B	↘
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle			R	2009		B	↘
Odonates								
<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain			NT	2014 /2017	>2	C	↗
<i>Platycnemis acutipennis</i> Selys, 1841				NT	2009			↘
Orthoptères								
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté			R	2014		B	↘
<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile			R	2009		C	?
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional			R	2014		C	?
VERTEBRES								
Reptiles								
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse		F	NT	2014		B	?
Oiseaux								
<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	Rousserolle verderolle		F	CR	2009		A	↘
<i>Carduelis cannabina</i> (L., 1758)	Linotte mélodieuse		F	NT	2009/2014		C	↘
<i>Dendrocopos minor</i> (L., 1758)	Pic épeichette		F	NT	2014		C	↘
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin		F	NT	2017	1 cple	C	↗
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine		F	NT	2017	1 cple	C	↗
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé		F	VU	2017	1 cple	C	↗
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux		F	VU	2017	1 cple	C	↗
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune		F	NT	2009		C	↘
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine		F	VU	2009		C	↘

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut juridique		Rareté	Année d'observation	Abondance en 2017	Valeur patrimoniale	Tendance évolutive
		Europe	France					
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur		F	VU	2009		C	↘
Mammifères								
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	DHIV	F	NT	2009		B	?
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	DHIV	F	NT	2009		B	?
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	DHIV	F	NT	2009		B	?

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ)

Vallée des Mauves

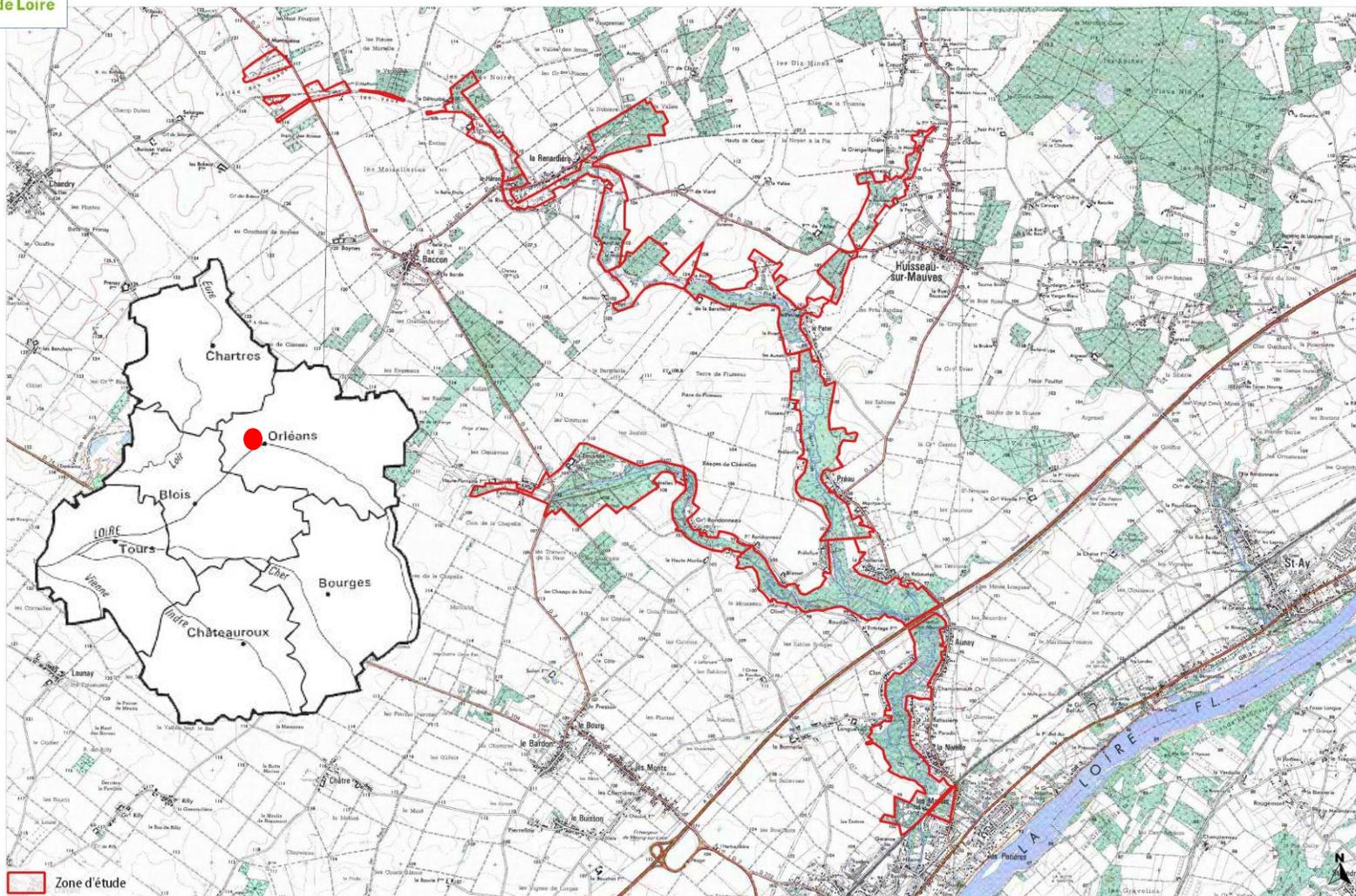
Contexte

Le Cen Centre-Val de Loire (Cen), les Agences de l'eau, la Région Centre-Val de Loire et l'État (représenté par le DREAL Centre-Val de Loire) ont signé en 2015 une convention pluriannuelle d'objectifs en faveur de la biodiversité régionale. D'une durée de 5 ans, elle vise à assurer la préservation des milieux naturels de plusieurs secteurs reconnus pour leur intérêt écologique. Elle est déclinée dans les territoires sous la forme de contrats territoriaux mis en œuvre par le Cen dans le cadre de son plan d'actions quinquennal.

Un contrat territorial Milieux aquatiques a été engagé sur la vallée des Mauves. Il s'agit d'un territoire de prospective en faveur des zones humides. L'objectif est de réaliser sur ces zonages des études et des animations foncières pour assurer la préservation d'écosystèmes alluviaux à forts enjeux.

Dans ce cadre, le Conservatoire a réalisé en 2017 un travail prospectif et territorial visant à identifier les principaux enjeux de biodiversité du bassin versant et à définir les secteurs prioritaires d'intervention. Cette étude est un préalable à la réalisation de prospections foncières par le Cen, en vue de l'acquisition ou la maîtrise d'usage des zones humides les plus remarquables de cette vallée.

Ce travail a été mené en collaboration avec le Syndicat mixte du bassin des Mauves et de ses affluents, l'association Mauves Vivantes, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret. Les communes de Baccon, Meung-sur-Loire, Charsonville et Huisseau-sur-Mauves sont étroitement associées à la démarche du Conservatoire.



Présentation

La rivière Mauves est un affluent de la Loire alimenté par des résurgences provenant de la nappe de Beauce. Situé à 15 km à l'ouest d'Orléans, ce cours d'eau possède des milieux tourbeux alcalins en fond de vallée autrefois exploités pour la culture, le maraîchage et l'élevage.

Ces terrains sont aujourd'hui colonisés en partie par la forêt alluviale ou plantés en peupliers suite à l'abandon des pratiques agricoles. C'est également le cas du cours de la rivière qui a été rectifié pour alimenter les moulins. Plus récemment, l'extension des habitations le long de la vallée, accompagnée de remblaiement, a modifié les zones d'expansion des crues, notamment à l'aval sur la commune de Meung-sur-Loire.

Malgré ces aménagements, plusieurs portions de la vallée sont encore bien préservées et présentent une forte naturalité favorable à la biodiversité.

Afin de cibler prioritairement l'intervention foncière dans les zones naturelles les plus riches, un bilan écologique a permis d'identifier 4 zones écologiques remarquables à l'échelle de la vallée.

La collecte des données écologiques, nécessaire à l'identification des secteurs les plus riches, s'est appuyée sur les données naturalistes collectées par les associations de protection de l'environnement, la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret, le Syndicat de rivière de la vallée des Mauves et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. C'est ainsi que plus de 2000 données naturalistes ont pu être valorisées pour identifier 4 secteurs d'intervention prioritaires sur une aire d'étude couvrant une surface de 629 ha.

Les zones humides situées en fond de vallée représentent 81 % de l'aire d'étude. La diversité des habitats joue un rôle important dans l'épuration des eaux et présente par endroit des caractéristiques géomorphologiques remarquables (sources et méandres de la rivière).

Ces critères ont été pris en compte, en complément des connaissances sur la biodiversité, pour identifier les secteurs d'intervention foncier prioritaires qui seront investigués par la suite.

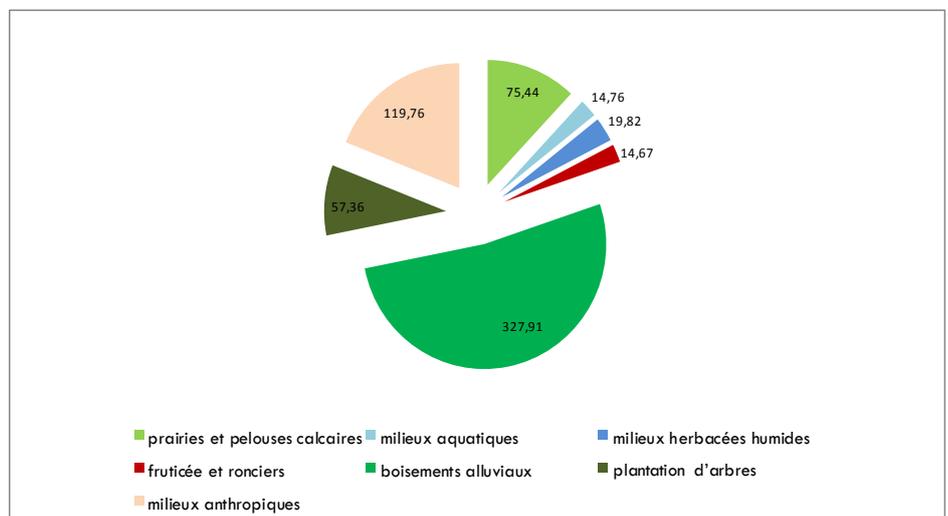
La concentration en espèces remarquables est surtout importante pour la faune et plus particulièrement pour la faune aquatique. Ce qui est le cas, par exemple, de l'Écrevisse à pieds blancs, espèce en danger critique d'extinction dont la population des Mauves est sans doute une des mieux préservées de la région Centre-Val de Loire.

Bilan écologique

Habitats

Sur l'ensemble de l'aire d'étude, **26 habitats naturels et artificiels ont été identifiés pour une surface totale de 629,72 ha.**

Les habitats patrimoniaux sont au nombre de 6, dont les boisements alluviaux qui représentent à eux seuls 22% de la surface du site.



Liste des habitats de la vallée des Mauves

Nom français	Code Corine Biotope	Natura 2000	LR-CVL	Surface	Représentation	VP	EC	TE
MILIEUX AQUATIQUES				14,76 ha	2,34 %			
Végétations aquatiques.	24.4	3260		14,76 ha	2,34 %	C	Bon	=
PRAIRIES ET PELOUSES CALCAIRES				75,44 ha	%			
Pelouses calcaires.	34.322	6210	VU	2,96 ha	0,47 %	C	Moyen	?
Prairie mésophile pâturée.	38.11			5,76 ha	0,91 %	C	?	↘
Prairies humides.	37			5,89 ha	0,93 %	C	Mauvais	↘
Prairies mésophiles	38.22	6510		6,07 ha	0,96 %	C	?	↘
Jachère herbacée ou prairie mésophile.	87.1			43,82 ha	6,95 %	C	Bon	?
Friches herbacées	87.1			2,69 ha	0,42 %	C	Moyen	?
MILIEUX HERBACÉS HUMIDES				19,82 ha	3,91 %			
Mégaphorbiaie	37.7	6430		NE	NE	C	?	?
Magnocarpiées.	53.21			NE	NE	C	Bon	?
Roselières.	53.1			11,60 ha	1,84 %	C	Moyen	?
Roselières basses.	53.14			NE	NE	C	?	?
Autres milieux herbacés humides.	37			8,22 ha	1,30 %	C	?	?
FRUTICÉE ET RONCIERS				14,67 ha	2,32 %			
Fouffrés arbustifs.	31.8			14,67 ha	2,32 %	C	Bon	↗
BOISEMENTS ALLUVIAUX				327,91 ha	52,07 %			
Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens.	44.332	91E0	NT	138,42 ha	21,98 %	C	Bon	↗
Saulaie marécageuse	44.92			21,02 ha	3,33 %	C	Bon	?
Aulnaie-frênaie en mélange avec les peupliers.	44.3x83.321			76,90 ha	12,21 %	C	?	?
Saulaie à Saules blancs	44.9	91E0-1		2,71 ha	0,43 %	C	Bon	↗
Autres boisements	84.3			88,86 ha	14,11 %	C	?	↗
PLANTATION D'ARBRES				57,36 ha	9,10 %			
Plantations de peupliers	83.321			53,93 ha	8,56 %	C	?	↗
Plantation d'arbres	83.3			3,43 ha	0,54 %	C	?	?
MILIEUX ANTHROPIQUES				119,76 ha	19,01 %			
Jardins et parcs	85			45,75 ha	7,26 %	C	?	?
Cressonnières	82.22			2,17 ha	0,34 %	C	?	↘
Routes et chemins	84.43			4,70 ha	0,74 %	C	?	?
Cultures	82.1			11,52 ha	1,82 %	C	?	?
Habitations	86.2			47,84 ha	7,59 %	C	?	↗
Zones rudérales	87.2			7,78 ha	1,23 %	C	?	?
TOTAL				629,72 ha				

NE : Surface non évaluée.

Valeur patrimoniale (VP):

A : forte valeur patrimoniale : habitat rare et/ou menacé aux échelles européenne, nationale et régionale, habitat en limite d'aire de répartition, habitat limité à des conditions stationnelles très particulières.

B : valeur moyenne : habitat répandu en région Centre-val de Loire mais dont l'intérêt régional reste important.

C : valeur secondaire : habitat répandu en région Centre et au-delà.

Etat de conservation (EC) :

Bon : Habitats naturels en bon état de conservation, c'est-à-dire proche de l'état de référence théorique

Moyen : Habitats naturels présentant un état de conservation altéré, c'est-à-dire dont l'écart par rapport à l'état de référence existe mais est tel qu'il permet encore assez facilement des opérations de restauration pérennes.

Mauvais : Habitats naturels présentant un mauvais état de conservation, c'est-à-dire dont l'écart par rapport à l'état de référence est important et ne permet que difficilement la mise en place d'opérations de restauration pérennes.

Tendances évolutives depuis 1950 (TE) :

↗ : tendance à l'amélioration de l'état de conservation ; ↘ : tendance à la dégradation ; = stable pas d'évolution mesurée ; ? : tendance inconnue.

Faune et flore

Dans la vallée des Mauves, 33 espèces animales patrimoniales sont connues et réparties en 7 groupes faunistiques.

Au niveau botanique 8 espèces patrimoniales ont été recensées.

Liste des espèces végétales patrimoniales

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut juridique		LR-CVL	Abondance	Valeur patrimoniale
		Europe	France			
FLORE						
<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	Fougère des marais		C	VU	>2000	C
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons		C		>50	C
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses,		C		?	C
<i>Odontites jaubertianus</i> (Boreau) D.Dietr. ex Walp., 1844	Euphrase de jaubert		F		?	C
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane gluante			NT	?	C
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de valérand		C		?	C
<i>Thysselinum palustre</i> (L.) Hoffm., 1814	Peucedan palustre			Rare	?	C
<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	Valériane dioïque			Rare	?	C
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais		C		?	C
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal		C		>150	C
CHAMPIGNONS						
<i>Daldinia concentrica</i> (Bolton ex Fr.) Cesati & de Notaris	Daldinie concentrique			EN		B
<i>Neolentinus schaefferi</i> (Weinmann) Redhead & Ginns	Lentisque de Schaeffer				Rare	C

Liste des espèces animales patrimoniales

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut juridique		Menaces	Habitat de l'espèce
		Europe	France		
INVERTEBRES					
Mollusques					
<i>Vertigo angustior</i> Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	DHII		VU	Roselière, prairies humides, milieux herbacées humides.
<i>Physa fontinalis</i> (Linnaeus, 1758)	Physe des fontaines			CR	Rivière, Sources, fossés...
<i>Acroloxus lacustris</i> (Linnaeus, 1758)	Patelline d'Europe			EN	Rivière
Orthoptères					
<i>Bicolorana bicolor</i> (Philippi, 1830)	Decticelle bicolore			EN	Friches herbacées, pelouses calcaire.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut juridique		Menaces	Habitat de l'espèce
		Europe	France		
<i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i> (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine			NT	Pelouses calcaires
Crustacés					
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pattes blanches	DHII et V		CR	Rivière.
Odonates					
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	DH II	F	NT	Rivière.
Coléoptères					
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Lucane cerf-volant	DHII			Boisements
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré			MR	Zone agricole/lisière
VERTEBRES					
Poissons					
<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet		F	VU	Rivière, prairie humide et roselières
<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de rivière		F	NT	Rivière
<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille européenne		F	VU	Rivière
Amphibiens					
<i>Lissotriton vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Triton ponctué		F	EN	Mares, fossés, boisements, haies
Reptiles					
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse		F	NT	Prairies, friches, pelouses...
<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine		F	VU	Rivière
Mammifères					
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	DHIV	F	NT	
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie		F	VU	Rivière, végétation herbacée rivulaire
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Europe	DHII	F	VU	Rivières
Oiseaux					
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs		F	NT	Pelouses calcaires, friches herbacées, jachères.
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna		F	NT	Bocage, prairies, jachères
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus) 1758	Busard des roseaux	DOI	F	EN	Roselières.
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Œdicnème criard	DO I	F		Pelouses calcaires, jachères.
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		F	NT	Prairies, fourrés, boisements.
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette		F	NT	Boisements.
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer		F	NT	Jachères, culture, friches
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune		F	NT	Prairies, fourrés.
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux		F	VU	Roselières, végétation herbacées des milieux humides.
<i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon hobereau		F	NT	Boisements
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis		F	NT	Saulaies
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur		F	VU	Boisements.
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine		F	VU	Bocage.
<i>Passer montanus</i> (L, 1758)	Moineau friquet		F	EN	Prairies, fourrés

Statut juridique Europe : DH II et IV : Annexes II et IV de la directive Habitats Faune Flore ;

DO I : Directive Oiseaux Annexe 1 (espèces objet de conservation).

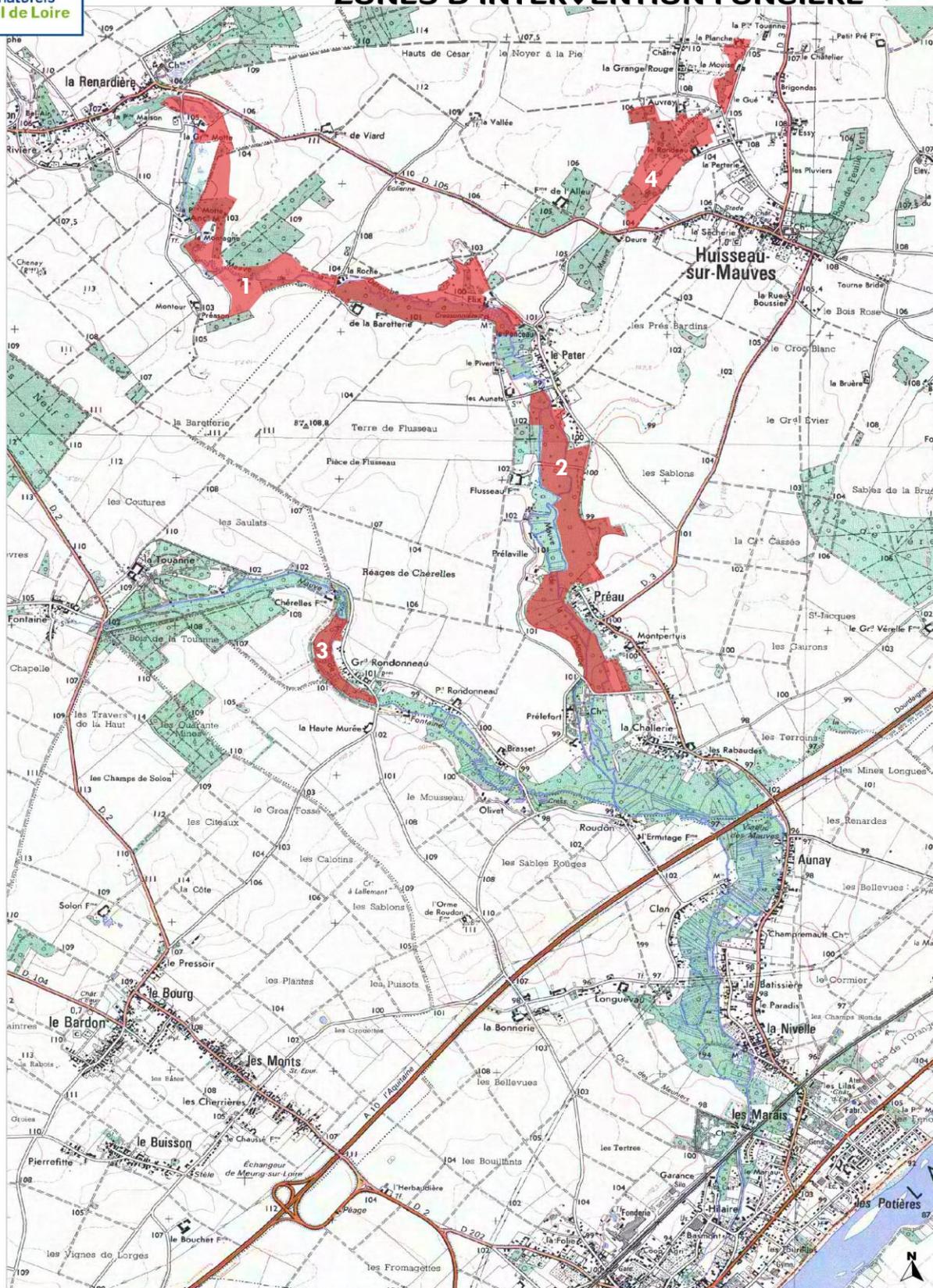
Statut juridique France : **F** : protection nationale ; **C** : protection en région Centre (pour la flore).

Menaces (LR) : Liste Rouge pour la Région Centre : **CR** : En danger critique d'extinction - **EN** : En danger - **VU** : Vulnérable - **NT** : Quasi menacé (à surveiller).

Pour les insectes : **MR** : espèce menacée au niveau régional.

CT VALLÉE DES MAUVES

ZONES D'INTERVENTION FONCIERE



1:33 000

0 125 250 mètres



COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2017 IGN® Scan2S/Ortho®

Source : Cen Centre-Val de Loire 2017

Réalisation : F.Hergott/Novembre 2017 2017

Bilan foncier

La surface totale des zones d'intervention foncière est de 133 ha et la surface moyenne des parcelles est de 0,37 ha. Ces parcelles sont principalement situées sur la commune de Huisseau-sur-Mauves.

Bilan foncier des 4 secteurs prioritaires

Caractéristique	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Nombre de propriétaires.	25	64	21	21
Nombre de parcelles.	88	213	53	48
Surface totale du secteur (en ha).	55,7	45,58	7	25,53
Surface moyenne des parcelles (en ha).	0,63	0,21	0,13	0,53
Enjeux du secteur pour les habitats et les habitats d'espèces.	Très fort	Très fort	Moyen à fort	Moyen à fort
Enjeux du secteur au niveau géomorphologique.	Très fort	Faible à moyen	Fort	Très fort
Enjeux de conversion de peupleraies en milieux herbacés humides.	Fort	Très fort	Moyen	Faible
Enjeux pour la capacité d'épuration des habitats	Très fort	Très fort	Fort	Fort
Présence de boisements anciens	Faible	Faible	Assez fort	Moyen

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMAQ)

Vallée de l'Essonne

CONTEXTE

Le Cen Centre-Val de Loire (Cen), les Agences de l'eau, la région Centre-Val de Loire et l'État (représenté par le DREAL Centre-Val de Loire) ont signé en 2015 une convention pluriannuelle d'objectifs en faveur de la biodiversité régionale. D'une durée de 5 ans, elle vise à assurer la préservation des milieux naturels de plusieurs secteurs reconnus pour leur intérêt écologique. Elle est déclinée dans les territoires sous la forme de contrats territoriaux mis en œuvre par le Cen CVL dans le cadre de son plan d'actions quinquennal.

Un contrat territorial Milieux aquatiques a été engagé sur la vallée de l'Essonne dans le Loiret (CT4504). Il s'agit d'un territoire de prospective en faveur des zones humides. L'objectif est de réaliser sur ces zonages des études et des animations foncières pour assurer la préservation d'écosystèmes alluviaux à forts enjeux.

Dans ce cadre, le Conservatoire a réalisé en 2017 un travail prospectif et territorial visant à identifier les principaux enjeux de biodiversité du bassin versant et à définir les secteurs prioritaires d'intervention. Cette étude est un préalable à la réalisation de prospections foncières par le Cen CVL, en vue de l'acquisition ou de la maîtrise d'usage des zones humides les plus remarquables de la vallée de l'Essonne.

Les deux syndicats de rivière présents sur ce bassin (SIARCE, SMORE) ont été étroitement associés à la démarche. La Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret (FDPPMA 45), le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (Base Flora), les naturalistes de France Nature Environnement-CVL, et l'Agence Française pour la Biodiversité 45 (ONEMA 45) ont également contribué à la réalisation de cette étude.

PRÉSENTATION ET INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

1 - Délimitation géographique

Les vallées de l'Essonne, de la Juine, de l'Œuf et de la Rimarde sont localisées dans le nord du département, à cheval entre les régions naturelles du Gâtinais de l'Ouest et de la Grande Beauce. Elles forment ensemble le bassin versant de l'Essonne dans le Loiret, inclus plus largement dans le bassin de la Seine.

La délimitation de la zone d'étude a été restreinte aux zones humides sur des bases topographiques (lit majeur des cours d'eau ciblés, jusqu'en limite de coteau), écologiques (zones humides fonctionnelles en bordure de cours d'eau) et foncières (prise en compte de la structure du parcellaire cadastrale).

La zone d'étude, validée en conseil scientifique le 25 novembre 2017, est présentée sur la cartographie page suivante. Elle est composée de 4 secteurs :

- le secteur de l'Œuf (affluents inclus), d'Escrennes à La Neuville-sur-Essonne (confluence avec la Rimarde) ;
- Le secteur de la Rimarde (affluents inclus, de Courcelles à La Neuville-sur-Essonne (confluence avec l'Œuf) ;
- Le secteur de l'Essonne (affluents inclus), de La Neuville-sur-Essonne (confluence Œuf-Rimarde) à Malesherbes (limite départementale) ;
- Le secteur de la Juine, sur la commune d'Autruy-sur-Juine (de la source à la limite départementale).

Les cours amont de l'Œuf et de la Rimarde n'ont pas été pris en compte dans le périmètre étudié (ru en boisements frais ou tronçons de rivière rectifiés et approfondis en contexte de grandes cultures).

PARCELLES COMMUNALES SUR LA ZONE D'ÉTUDE, COMMUNES ET SURFACES ASSOCIÉES

Nom de la commune	Nombre de parcelles communales	Surface cumulée
Malesherbes	45	30.4 ha
Yèvre-la-Ville	22	5.6 ha
Pithiviers-le-Vieil	5	4.3 ha
Autruy-sur-Juine	4	2.7 ha
La Neuville-sur-Essonne	2	1.7 ha
Dimancheville	3	0.65 ha
Aulnay-la-Rivière	2	0.63 ha
Briarres-sur-Essonne	4	0.47 ha
Estouy	3	0.28 ha
Augerville-la-Rivière	3	0.14 ha
Courcelles	1	0.09 ha
Orville	1	0.08 ha
TOTAL	95	47.04 ha

Intérêt écologique

a) Inventaires et protection :

Sur le bassin versant de l'Essonne dans le Loiret, les zonages d'inventaire et de protection de la biodiversité se localisent en forêt d'Orléans et dans les basses vallées de l'Œuf, de la Rimarde et de l'Essonne jusqu'à Orville.

Sur la zone d'étude, les fonds de vallées sont inclus en partie dans la ZSC « Vallée de l'Essonne et vallons voisins » (zonage Natura 2000 FR24005232) et dans la ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine » (n°110001514). Les marais de Dimancheville et d'Orville (phragmitaies de fonds de vallée, rivière Essonne) font également l'objet d'une ZNIEFF de type 1 (« Marais d'Orville », n°240000039) et d'un APPB (« Marais d'Orville et de Dimancheville »).

Deux ZNIEFF de type 1 (« Marais de Buthiers » n°110001317, « Zone humide de Courcelles à Touvaux » n°110001517) et un second zonage Natura2000 (ZSC « Haute vallée de l'Essonne » FR1100799) ont également été identifiés en périphérie immédiate du territoire d'étude. Ces secteurs classés sont localisés le long de l'Essonne côté Seine-et-Marne, en continuité avec la commune de Malesherbes.

➤ **Enjeux habitats :**

LISTE DES HABITATS PRÉSENTS SUR LA ZONE ÉTUDIÉE

Nom français	Code Corine Biotope	Natura 2000	LR-CVL	Surface	Représentation	VP
MILIEUX AQUATIQUES				93.8 ha	11 %	
Lit des rivières et des noues, et végétations associées.	24.1x24.4	3260 en partie		72.6 ha	8.6 %	C
Herbiers à Potamogeton coloré des petits cours d'eau.	24.42	3150-2	EN	0.6 ha	0.08 %	A
Eaux stagnantes et végétations associées.	22.1x22.4			20.1 ha	2,4 %	C
Tapis immergés de Characées.	22.44	3140		0.5 ha	0.06 %	C
PRAIRIES ET PELOUSES CALCAIRES				33.1 ha	3.9 %	
Pelouses calcaires colonisées par des fourrés.	34.32x31.81	6210	VU	7 ha	0.9 %	B
Prairie mésophile pâturée.	38.11			10.5 ha	1.2 %	C
Prairies humides fauchées	37x54.16			4.4 ha	0.5 %	C
Prairies améliorées.	81			11.2 ha	1,3 %	C
MILIEUX HERBACÉES HUMIDES (HORS PRAIRIES)				124.1 ha	14.6 %	
Magnocariçaies.	53.21			13.4 ha (dont 11.2 ha colonisée par l'aulnaie, l'aulnaie-frênaie ou la saulaie)	1.6 %	B
Magnocariçaies et phalaridaies mélangées.	53.21x54.16			1.6 ha	0.2 %	B
Roselières.	53.11		VU en partie	88.5 ha (dont 51.7 ha colonisés par l'aulnaie, l'aulnaie-frênaie ou la saulaie)	10.4 %	B
Roselières et magnocariçaies mélangées.	53.11x53.21			6.9 ha	0.8 %	B
Roselières et végétations à Marisque mélangées.	53.11x53.3	7210* en partie	VU	1.4 ha	0.2 %	A
Mégaphorbiaies eutrophes et ourlets nitrophiles.	37.7	6430 en partie		12.3 ha	1.4 %	C
FRUTICÉE ET RONCIERS				6.7 ha	0.8 %	
Fourrés arbustifs.	31.81			6.7 ha	0.8 %	C
BOISEMENTS ALLUVIAUX				312.6 ha	36.8 %	
Aulnaies-frênaies des rivières à cours lent.	44.33	91E0	NT	72.4 ha	8.5 %	C
Aulnaies-frênaies appauvries par l'Érable sycomore et/ou la peupleraie.	44.33x83.321 44.33x41.H			152.3 ha	17.9 %	C
Aulnaie marécageuses.	44.91			43.9 ha	5.2 %	B
Aulnaie marécageuses et peupleraies mélangées.	83.321x44.91			26.6 ha	3.1 %	C
Saussaies marécageuses.	44.92			8.4 ha	1 %	C
Saulaies à Saules blancs.	44.13	91E0-1		4.1 ha	0,5 %	C
Régénération d'aulnes, de frênes et de saules.	44.3			4.9 ha	0.6 %	C
AUTRES BOISEMENTS				35.1 ha	4.1 %	
Bois de bouleaux.	41.81			0.3 ha	0.03 %	C
Chênaies-charmaies calciphiles.	41.27			34.8 ha	4.1 %	C
PLANTATION D'ARBRES				221.6 ha	26.1 %	
Peupleraies, sous-étage dominé par les ligneux.	83.321x44.92 83.321x44.3 83.321x31.81			70.2 ha	8.2 %	C
Peupleraies, sous-étage dominé par la végétation herbacée humide.	83.321x53.21 83.321x53.11 83.321x37.1			40 ha	4.8 %	C

Nom français	Code Corine Biotope	Natura 2000	LR-CVL	Surface	Représentation	VP
Peupleraies, sous-étage dominé par la végétation herbacée nitrophile.	83.321x37.7			23 ha	2.7 %	C
Peupleraies récemment exploitées.	/			13.6 ha	1.6 %	C
Vergers.	83.15			2 ha	0.2 %	C
Alignements d'arbres.	84.1			4.2 ha	0.5 %	C
Jardins et parcs arborés.	85			66.2 ha	7,8 %	C
Autres plantations d'arbres.	83.3			2.4 ha	0.3 %	C
MILIEUX ANTHROPIQUES				21.6 ha	2.5 %	
Cressonniers.	82.22			0.5 ha	0,01 %	C
Voies de circulation.	84.43			10.9 ha	1.3 %	C
Cultures.	82			3.8 ha	0.4 %	C
Habitations et constructions associées.	86.2			2 ha	0.2 %	C
Friches et zones rudérales.	87			4.4 ha	0.5 %	C
			TOTAL	849 ha		

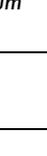
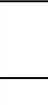
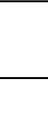
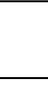
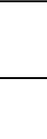
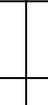
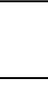
Valeur patrimoniale (VP): A : forte valeur patrimoniale : habitat rare et/ou menacé aux échelles européenne, nationale et régionale, habitat en limite d'aire de répartition, habitat limité à des conditions stationnelles très particulières

B : valeur moyenne : habitat répandu en région Centre-val de Loire mais dont l'intérêt régional reste important

C : valeur secondaire : habitat répandu en région Centre et au-delà.

➤ **Enjeux Faune-Flore : 60 espèces retenues**

TABLEAU 3 : FLORE PATRIMONIALE RECENSÉE SUR LA ZONE D'ÉTUDE ENTRE 1997 ET 2017

Nom scientifique	Nom commun	Ecologie	Protection juridique	LR-CVL	Déterminant ZNIEFF	Rareté 45	Valeur patrimoniale	Dernière observation
<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche distante		PR	EN	X	TR	A	2016
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque		PR		X	R	B	2017
<i>Jacobaea paludosa</i> Gaertn, Mey & Scherb., 1801	Séneçon des marais		PR	CR	X	TR	A	2009
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu		PR	VU	X	R	B	2000
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand		PR		X	AR	C	2009
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune		PR		X	AC	C	2017
<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	Fougère des marais		PR	VU	X	R	B	2017
<i>Aristavena setacea</i> (Huds.) Albers & Butzin, 1977	Canche des marais			CR	X	TR	A	2016
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre officinale				X	AC	C	2015
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écaïlleuse				X	R	C	2016
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laïche noire			VU	X	R	B	2016
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants				X	TR	C	2017
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Catabrose aquatique			CR	X	TR	A	2017
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraichers				X	AC	C	2017
<i>Elatine alsinastrum</i> L., 1753	Élatine fausse-alsine			EN	X	TR	A	2003
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1753	Grande prêlé				X	R	C	2017
<i>Inula salicina</i> L., 1753	Inule à feuilles de saule				X	AC	C	2005
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus				X	AR	C	2017
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Mouron jaune				X	TR	B	2009
<i>Oxybasis rubra</i> (L.) Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Ansérine rouge				X	AC	C	2016
<i>Persicaria mitis</i> (Schrank) Assenov, 1966	Renouée douce				X	AR	C	2003

Nom scientifique	Nom commun	Écologie	Protection juridique	LR-CVL	Déterminant ZNIEFF	Rareté 45	Valeur patrimoniale	Dernière observation
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré				X	TR	A	2017
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience d'eau				X	AR	C	2015
<i>Rumex palustris</i> Sm., 1800	Patience des marais			EN	X	TR	A	2005
<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	Laiteron des marais			EN	X	TR	A	2015
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Orme des montagnes				X	TR	B	2017
<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	Zannichellie des marais				X	TR	C	2003



Milieux herbacées ouverts (magnocariçaies, marais, prairies, roselières)



Mégaphorbiaies, berges



Boisements frais



Boisements alluviaux



Eaux stagnantes/courantes (eau libre, rives exondées)

Protection juridique : PR : Protection régionale

Rareté dans le Loiret : TR : Très rare – R : Rare – AR : Assez rare – AC : Assez commune

Menaces (LR-CVL) : Liste Rouge pour la Région Centre-Val de Loire : CR : En danger critique d'extinction - EN : En danger - VU : Vulnérable

Valeur patrimoniale :

A : forte valeur patrimoniale : espèce rare et/ou menacée aux échelles européenne, nationale et régionale, espèce en limite d'aire de répartition

B : valeur moyenne : espèce répandue en région Centre-Val de Loire mais dont l'intérêt départemental/régional reste important

C : valeur secondaire : espèce répandue en région Centre et au-delà.

Il ne faut retenir que 16 espèces végétales sur 27 sont associées aux milieux ouverts herbacées (mégaphorbiaies riveraines incluses). 5 autres sont typiques des boisements humides, et 5 encore se développent en milieu aquatique ou exondé temporairement.

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (N2000) de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire (FR2400528)	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km et une bande de 500 m de large en moyenne. Leurs surfaces sont supérieures à 7 500 ha (La ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Réunions avec les services de l'État (DREAL, DDT)

Dans un souhait de coordination des actions prévues sur la Loire, le conservatoire a été sollicité pour participer à la réunion régionale des animateurs N2000 avec la DREAL. En outre, le Conservatoire a également proposé son expertise et ses avis techniques dans les réunions suivantes :

- réunions de préparation et d'animation du Projet Agro-environnemental et climatique (PAEC) avec les services de l'État concernés par la mise en œuvre de la nouvelle PAC via le PAEC.
- Réunions DDT pour la planification des travaux de la DDT pôle Loire.
- Réunions DDT service environnement et pôle Loire pour la planification actions menées avec le GIC Loire et la FDPPMA 45.
- Réunions DDT pôle Loire sur les sites pour visite avant travaux.
- Réunions DDT service environnement et pôle Loire pour échange sur les études d'incidences simplifiées.

Le projet agro-environnemental pour les Mesures agro-environnementales (MAEC)

Le Centre Val de Loire pilote l'élaboration du PAEC Vallée de la Loire (Rédaction du PAEC, élaboration des notices, réalisation de diagnostic des éleveurs présents dans le périmètre, etc). Conformément à son plan d'action quinquennal (PAQ) 2013–2017, l'action mise en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire dans le cadre de ses objectifs de préservation du patrimoine naturel se décline selon trois axes structurants visant à assurer une protection durable et pérenne du patrimoine naturel.

Cette mission rentre dans le cadre de l'axe 2 du PAQ du Conservatoire « Animer les territoires et accompagner les politiques publiques » et vise à soutenir la mise en place de mesures agro-environnementales en vue de concilier la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau avec le maintien d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

La mise en œuvre du PAEC est co-animée avec les Chambres départementales d'agriculture du Loiret, du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Il vise la restauration et le maintien des milieux ouverts en favorisant des pratiques de pâturage et de gestion par fauche tardive ce qui permettra de lutter contre les effets de fermeture des milieux connus actuellement avec la végétalisation du lit mineur.

Concernant le contexte et le bilan des campagnes précédentes, il est difficile d'établir un bilan car il reste de nombreuses incertitudes concernant les engagements (type, surfaces ...). Les éléments présentés constituent uniquement des estimations et des informations prises à un instant T (état des informations au 8/11/2017). Le Cen et ses partenaires expriment un investissement en temps considérable dans le fonctionnement du PAEC, notamment pour les diagnostics écologiques MAEC à réaliser (non rémunérés), pour un résultat incertain dans le temps en termes de bénéfice environnemental.

Suites à donner :

- Le Cen, avec l'appui des Chambres d'Agriculture, réalise un bilan formalisé (stratégie 2019/pistes).
- Les participants font remonter pour le début d'année des pistes pertinentes d'actions qui pourraient être engagées.
- Des points de concertation et réflexion seront utilement organisés courant premier semestre 2018.

La participation des Chambres départementales d'agriculture pourra être prévue dans le cadre de leur convention respective avec la DREAL Centre – Val de Loire et la démarche devra être précisée dans la demande de subvention du Conservatoire d'espaces naturels (pour l'AELB notamment).

Mesure	Montant unitaire €/ha ou €/ml	Année 2017				en ha	en €/5 ans	
		surface (en ha)						
		18	45	41	37			
MAECS	SPM2	233,33	0	55	112	0	167	194 831
	SPE2	263,51	0	0	0	0	0	0
	SPM6	114,42	0	0	0	0	0	0
	SPE6	144,6	0	222	357	0	579	341 256
	SHP1	116	102	214,5	0	0	316	183 454
	SousTotal		102	492	469	0	1 062	719 541
MAECL	HE01	123,93	0	5	60	171	236	146 337
	HE12	315,06	0	0	13	84	97	152 946
	HE15	363,51	0	9	11	27	46	83 480
	HE14	203,02	0	0	10	0	10	10 151
	HE17	251,47	0	0	0	0	0	0
	HE08	142,79	17	0	0	0	17	12 066
	HE19	200,04	0	0	0	0	0	0
	HE10	147,86	0	20	0	0	20	14 786
	SousTotal		17	34	93	283	426	419 765
	Total		119	525	562	283	1 488	1 139 306

*HE01 co-financement AELB dans le périmètre prioritaire

Encadrement technique des travaux pour les contrats Natura 2000 (et des travaux d'entretien du DPF pour les sites dépendant du Plan Loire)

Comme pour l'an dernier, le GIC Loire, association permissionnaire du DPF a souhaité réaliser des travaux d'ouverture d'annexes de Loire. Ainsi, les diagnostics écologiques et des études d'incidences ont systématiquement été réalisés sur les zones de travaux qui seront ensuite financés par le GIC Loire et encadrés par le Cen Centre-Val de Loire.

Le Conservatoire a également développé un partenariat avec la FDPPMA 45 ainsi qu'avec certaines APPMA ligériennes pour de la restauration et de l'entretien de frayères à Brochets. La FDPPMA avait réalisé un inventaire des frayères productives. Ces structures souhaitent disposer de conseil,

d'expertise et d'encadrement sur la prescription des travaux et leur encadrement sur l'axe Loire. Le financement des opérations mécaniques sera assuré par les APPMA et la FDPPMA 45.

Aussi, après un diagnostic poussé entre le Cen CVL et la FDPPPMA sur ces frayères, nous avons réfléchi sur la coordination d'opérations de restauration de frayères, tout en maintenant la fonctionnalité des zones humides de bord de Loire en intégrant la problématique trame bleue et Natura 2000. Il ressort de cette concertation le dépôt d'un dossier FDPPMA 45 dans le cadre des appels à projets AELB 2018.

Veille sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur le site : sollicitation des services de l'État et des porteurs de projets

En 2017, le Conservatoire a réalisé à la demande de la DDT pôle Loire, des avis techniques pour les études d'incidences simplifiées des manifestations suivantes :

- Travaux de dévégétalisation en bord de Loire par la Commune de Châteauneuf s/Loire.
- Trail – « No limit Race » – Orléans.
- Marché des producteurs – Comité des fêtes de – bords de Loire - Saint Benoit/Loire – 26/27 juin.
- Manifestation « les Arcandiers de Loire en fête » 20 et 21/05/2017 – Jargeau.
- Feux d'artifice le 30/04/17 depuis une île à St Jean de Braye.
- Corne des Pâtures – occupation du domaine public fluvial et police de la navigation - spectacle estival - à la Dérive.
- Tournoi de Beach Volley de Gien – 1-2/07/2017.
- Emission « Midi en France », esplanade du Berry – Gien – 12 mai 2017.
- Déclaration du 35ème semi-marathon Gien-Briare-Gien.
- Demande aménagement DPF / St Benoit - Armada de Loire.
- Manifestation "Cheval et Nature" - plage du Berry – Gien 10/06/2017.
- Spectacle pyrotechnique Gien – 14 juillet.
- Beach volley – 1 et 2 juillet 2017 – Gien.
- Spectacle pyrotechnique + show freestyle – 1^{er} juillet – Gien.
- Feux de la St Jean à Saint-Benoit-sur-Loire.
- Entretien du GR3 - commune de Saint Père sur Loire.
- Spectacle pyrotechnique à Saint Jean le Blanc.
- Spectacle pyrotechnique à Saint Jean de Braye.
- Feu d'artifice 13 juillet - St Benoit sur Loire.
- Feu d'artifice - 14 juillet - Meung sur Loire.
- Festival de Loire Septembre 2017 - Mairie d'Orléans.
- Association des Para-moteurs - Festival de Loire 2017.
- Tournoi de Beach Volley – Sully.
- Châteauneuf sur Loire - spectacle pyrotechnique du 13 juillet 2017.
- Foire aux Antiquités - esplanade du Berry à Gien - 18 au 20 août 2017.
- Demande d'autorisation spectacle pyrotechnique – Jargeau – 05 août.

- Demande d'autorisation – spectacle Guinguette coccinelle – Chécy 9-10/09.
- Demande d'autorisation travaux sur la digue à Saint Benoit sur Loire – Les Prouteaux.
- Courses pédestres « les foulées du bord de Loire » – 08/10/17.
- Randonnées pédestre – Orléans.

Connaissance et participation à la mise en œuvre des différentes politiques publiques

Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation peuvent conduire les initiateurs de projets ligériens à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000. Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place. Toujours avec le pays Giennois, le Cen a participé à l'étude de la prise de compétence GEMAPI.

Ainsi, la participation du Conservatoire a permis d'intégrer dans les discussions, Natura 2000, Pasto'Loire, les possibilités d'acquérir ou de conventionner sur des parcelles remarquables, ou encore de faire bénéficier les collectivités locales de conseils et d'expertise via une assistance à maîtrise d'ouvrage sur les zones humides et ligériennes.

Enfin, dans la continuité de 2016, le Conservatoire a appuyé le CD 45, la FDPPMA 45 et les communes pour la création d'un contrat territorial ZH sur le secteur du Pays Giennois, en accord avec l'AELB. Ce contrat dont devra être porté par les deux communautés de communes. L'objectif est de faire signer un contrat territorial zones humides en 2018.